

Les médaillés du Jubilé, la suite p.5

l'aurore *boreale*

VOLUME 20 • Numéro 3 • 1 \$ N° de convention : 40610510

vendredi 7 février 2003



(Whitehorse) - Le premier ministre du Yukon, Dennis Fentie, a annoncé qu'il mettrait sur la glace les travaux relatifs à la Stratégie sur les zones protégées du Yukon, afin de favoriser le développement de l'industrie minière au territoire. Cette décision met un terme à 10 années de travail pour la protection de l'environnement yukonnais.

Le gouvernement du Yukon s'est dit prêt à appuyer le secteur minier en rétablissant l'équilibre entre le développement économique et la protection de l'environnement. À cette fin, le premier ministre a annoncé la mise en veilleuse de tous travaux relatifs à la Stratégie sur les zones protégées du Yukon.

(Suite p. 2)



Photo : Marie-Hélène Comeau

SOMMAIRE

Éditorial

Au revoir Mme Larouche

L'aventure de Cupidon

Santiago de Compostela

Détectez les faux billets

Et les rapides

La musseuse yukonnaise, Catherine Pinard, participera à la course de traîneau à chiens, la Yukon Quest, dont le départ est prévu pour le dimanche 9 février au centre-ville de Whitehorse. Plusieurs musseurs ont déjà annulé leur participation en raison des conditions climatiques peu favorables à la course. (voir p.4)

La Première nation Vuntut Gwitchin signe p.6

On attend toujours la réponse de M. Fentie

Les poursuites sur la glace

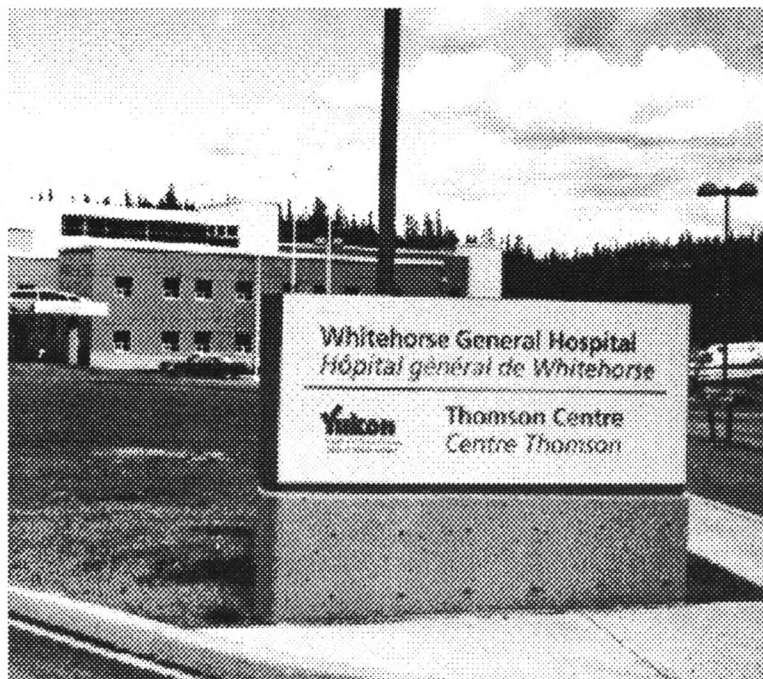
(Whitehorse) – Les membres du C.A. de l'Association franco-yukonnaise ont décidé de ne pas bouger dans le dossier des poursuites judiciaires lors de leur dernière réunion, tenue lundi dernier. Ils attendent toujours la réponse officielle du nouveau premier ministre, M. Fentie, avant de prendre une décision définitive dans ce dossier.

Entre-temps, Jeanne Beaudoin, directrice de l'Association, a profité d'une conférence audiovisuelle que donnait récemment le ministre fédéral des Finances, John Manley, à Whitehorse, pour

ramener ce sujet sur la table.

« Dans le domaine de la santé, nous vous demandons d'identifier des fonds nécessaires pour permettre à Santé Canada et au gouvernement du Yukon de réparer le tort causé aux francophones par l'absence de clauses protégeant leurs droits dans les ententes de transferts en santé de 1993 et 1997. Il est grand temps que les deux paliers de gouvernement fassent preuve d'initiative et de courage politique dans ce dossier, a déclaré Jeanne Beaudoin à M. Manley.

Nous demandons également que vous répondiez po-



sitivement aux demandes de Santé Canada afin que la nouvelle Société Santé en français puisse réaliser les recommandations du Comité consultatif en santé pour les communautés en milieu minoritaire. »

M. Manley s'est abstenu de répondre aux demandes émises. Il a affirmé toutefois qu'il avait bien entendu les recommandations du plan du ministre Stéphane Dion sur l'importance de soutenir les communautés francophones en milieu minoritaire.

Marie-Hélène Comeau

Le premier ministre suspend la stratégie sur les zones protégées

(Suite de la p. 1) La décision est conforme à l'engagement pris par le Parti du Yukon avant les élections de négocier avec tous les partenaires et les intéressés dans le territoire en ce qui concerne l'avenir de la Stratégie.

Le ministre de l'Environnement, Jim Kenyon, a dit qu'il appuyait sans réserve la décision du Conseil exécutif de suspendre les travaux relatifs à la Stratégie. «Je suis venu ici avec mes collègues pour transmettre le message optimiste

que nous pouvons collaborer pour encourager l'industrie minière et le secteur des ressources en général sans menacer l'environnement», a dit le ministre Kenyon.

L'annonce a été faite à l'occasion d'une réception organisée à Vancouver par le gouvernement du Yukon et présidée par le premier ministre, Dennis Fentie, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Archie Lang, et le ministre de l'Environnement, Jim Kenyon. Environ 200 in-

vestisseurs, dirigeants du secteur minier et participants du Yukon assistaient à la rencontre sur invitation.

La critique des groupes environnementalistes n'a pas tardé à se faire entendre, suite à l'annonce du premier ministre. «Nous savions que ce nouveau gouvernement n'était pas favorable aux programmes de protection de l'environnement, mais nous sommes toutefois très surpris qu'il suspende ainsi les travaux de la Stratégie sur les zones protégées du Yukon.

Le gouvernement vient de rayer 10 ans de travail dans ce domaine, c'est inacceptable», affirme Juri Peepre, président de la Canadian Parks and



Wilderness Society.

M. Peepre a également souligné que le Yukon devient ainsi le seul endroit au pays à annuler ses démarches liées aux zones protégées. «Nous recevons des commentaires de partout au pays depuis l'annonce de M. Fentie, souligne Juri Peepre. Nous sommes les seuls à tout annuler. C'est très embarrassant.» M. Peepre souligne que la Stratégie visait à protéger un minimum de 12 % des zones yukonaises. «En Alaska, près de 35 % des zones sont protégées. Ces zones sont, elles aussi, des facteurs importants dans les rouages économiques de l'État, puisqu'elles sont utilisées par l'industrie touristique. On peut obtenir un équilibre entre la protection de l'environnement et l'exploitation des ressources naturelles. On devrait prendre exemple sur notre voisin alaskien.»

Le parti de l'opposition a pour sa part, accusé M. Fentie de malhonnêteté envers la population yukonnaise. «Le Parti

du Yukon avait promis de négocier avec tous les Yukonnais et les partenaires afin de créer un équilibre entre la protection de l'environnement et un développement économique responsable. Je constate aujourd'hui qu'il n'y a aucun équilibre dans la décision de M. Fentie, ni négociation. Les

Yukonnais ont le droit d'être très mécontents de cette décision», a souligné M^{me} Lorraine Peter, critique en matière d'environnement pour le NPD.

Le premier ministre a aussi annoncé au Forum de la Cordillère que le Crédit d'impôt à l'exploration minière du Yukon sera reconduit pour la saison 2003. «Nous avons promis de continuer à appuyer le secteur minier et de rétablir la confiance des investisseurs dans le secteur des ressources du territoire, a ajouté M. Fentie. Cette mesure nous aidera à respecter notre engagement.»

De plus, les gouvernements de la Colombie-Britannique et du Yukon ont convenu de collaborer en vue d'amener le ministère des Pêches et des Océans à revoir sa décision controversée de supprimer progressivement le programme d'autorisation d'exploitation des placers du Yukon.

Marie-Hélène Comeau

Les territoires refusent de signer

(Whitehorse) – Le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ont refusé de signer un accord d'entente de réinvestissement d'Ottawa dans les services de santé. Ils se sont dissociés de l'accord car celui-ci ne répond pas aux énormes besoins des territoires.

«Nous avons une réalité différente au nord du 60^e parallèle. Les coûts liés aux déplacements à l'extérieur pour services médicaux sont très élevés, a défendu Denis Fentie, premier ministre du Yukon. Ils entraînent régulièrement un déficit budgétaire important. Nous en avons assez et demandons au gouvernement fédéral de reconnaître cette particularité des territoires. Nous voulons un financement de base adéquat. Nous demandons le même accès aux services et

soins de santé que les provinces du sud.»

Le gouvernement fédéral a tenté de se faire rassurant en soulignant que les territoires ne portaient pas les mains vides de cette réunion qui a duré près de 12 heures à Ottawa, mercredi dernier. Au terme de la rencontre il a été décidé que le Yukon tout comme les autres territoires, recevra trois millions par année pour ses services de santé.

«En ce moment, nos dépenses en matière de santé ont déjà atteint les 3 millions et il reste encore deux mois d'opération avant la fin de l'année fiscale. Il est évident que ce montant n'est pas suffisant», a souligné M. Fentie.

Sur la question du financement que le gouvernement fédéral a cessé de verser à la

communauté franco-yukonnaise depuis quelque années, M. Fentie était ferme.

«J'ai parlé au nom de toutes les communautés du Yukon. Je crois que l'argent qui n'a pas été transféré dans le processus de la dévolution des pouvoirs est lié aux coupures budgétaires en santé qui ont eu cours en 1995. Maintenant que le fédéral a un surplus d'argent, nous voulons notre part.»

Les dix provinces refusent de parler d'un accord mais plutôt d'une entente qu'elles ont signée sur le réinvestissement dans les services de santé. Il ne fait aucun doute que l'insatisfaction était également présente pour tous les signataires provinciaux de l'accord.

(Voir article page 20)

Marie-Hélène Comeau

Y a-t-il des morts plus nobles que d'autres?

Éditorial

La récente tragédie qui a frappé le programme spatial américain soulève de nombreuses questions. Les sept astronautes qui ont perdu la vie

dans la navette Columbia avaient-ils à quitter ce monde si tôt? Pourquoi sont-ils morts? La plupart des gens vous diront qu'ils sont morts au nom de la science. Ce qui a pour effet d'ennoblir leur départ

vers l'au-delà. Y a-t-il des morts plus nobles que d'autres? En réalité, ne serait-ce pas davantage une combinaison de facteurs terre-à-terre, petits et sans lettres de noblesse qui ont eu raison de leur existence?

Au cours des 17 dernières années, le programme spatial américain a englouti 14 vies. La question de la sécurité des vols spatiaux habités refait maintenant surface de façon lancinante. Dans les années 1960, le budget de la NASA, l'agence spatiale américaine, représentait 4 % du budget fédéral total. Quarante ans plus tard, il ne représente plus que 1 %. Le printemps dernier, le président du comité consultatif pour la sécurité aérospatiale, Richard Blomberg, s'est adressé au Congrès améri-

cain, afin lui faire part de ses craintes profondes pour l'avenir.

L'enquête en cours jettera de la lumière sur les raisons de la catastrophe et donnera les explications scientifiques.

Mais, quelle que soit la raison qui sera invoquée, elle ne changera rien au fait que se promener dans le firmament, c'est risqué.

Lorsqu'ils sont partis vêtus d'habits de lumière, la tête déjà dans les étoiles, les astronautes de la navette Columbia, n'avaient déjà plus qu'une chance sur 240 de revenir vivants. Voyager dans l'espace, ce n'est pas comme prendre le train ou l'avion, c'est dangereux.

Pourquoi le fait-on alors? Pour réaliser des expériences scientifiques et pour se rendre sur la Station spatiale internationale. Le premier usage ne justifie pas les périls. Les connaissances scientifiques (biologie des protéines, développement embryonnaire, croissance et développement d'animaux en apesanteur) acquises dans ces voyages sont mineures comparées aux progrès de la recherche sur terre. L'étude de la biologie de l'homme dans l'espace demeure le seul

domaine intimement lié à ces voyages spatiaux. Mais le déplacement en vaut-il la chandelle?

Plusieurs scientifiques s'entendent pour dire qu'il existe des façons plus sûres et moins onéreuses de voyager dans l'espace. Mais la NASA aime faire les choses à sa façon et le fait d'être à la pointe de l'innovation demeure l'un de ses buts.

Cela fait trente ans qu'on vend aux gens du peuple l'idée qu'ils se baladeront un jour d'une planète à l'autre : un billet pour la lune, petit déjeuner compris, s'il-vous-plaît! Comme si ces vols pouvaient, dans un avenir très rapproché, devenir aussi routiniers que les vols entre Miami et Washington...

La tragédie de Columbia nous ramène tous brusquement sur terre... parce qu'un équipage audacieux d'hommes et de femmes se retrouvent au ciel! Y a-t-il des morts plus nobles que d'autres?

Avant de repartir à nouveau, ne devrait-on pas prendre une pause et tenter de comprendre pourquoi des morts sont plus coûteuses que d'autres?

Cécile Girard



Vous voulez faire connaître votre opinion sur un sujet précis, commenter un article du journal, faire valoir une position? Profitez du Courrier de l'Aurore boréale!

Faites parvenir vos lettres à
Courrier, Aurore boréale

302, rue Strickland, Whitehorse, Yukon Y1A 2K1

l'aurore boréale

Directrice :
Cécile Girard
Journalistes :
Marie-Hélène Comeau
Janice Durant
Coordonnatrice de la publicité :
Odette Poirier
Correspondant national :
Yves Lusignan

Comité du journal :
Léo Martel
Didier Delahaye
Réglis St-Pierre
Marie-Hélène Comeau
Cécile Girard
Correctrices bénévoles :
Danièle Rémillard
Danièle Rechstein

302, rue Strickland,
Whitehorse, (Yukon) Y1A 2K1
Téléphone : (867) 667-2931
Télécopieur : (867) 667-2932
Courriel : aureorb@ykn.net.ca
Site Web : www.afy.ca/aurore

Le journal est publié aux deux semaines, sauf en juillet, mois de relâche. Son tirage est de 1000 exemplaires et sa circulation se chiffre à 945 copies. La distribution du journal est vérifiée par l'Office de distribution certifié.

L'Aurore boréale est membre de l'Association de la presse francophone (APF) et est représenté par l'agence publicitaire OPSCOM à Ottawa : 1-800-267-7266
L'Aurore boréale est sociétaire de l'organisme de charité Donatien Frémont qui encourage les jeunes à étudier en français dans le domaine des communications.

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le journal est publié par l'Association franco-yukonnaise.



Fondation Donatien Frémont, Inc.



Deloitte
& Touche

Les services de tirage sont offerts à jour d'aujourd'hui et sont assurés par Deloitte & Touche périodiquement.



OPSCOM

Une course pour tester l'endurance et le courage des animaux et des gens

Communauté

(Whitehorse) – Le 20^e départ de la course de traîneaux à chiens, la Yukon Quest, partira du centre-ville de Whitehorse dimanche prochain, le 9 février. Malgré les conditions climatiques peu favorables à ce type d'événement, les organisateurs espèrent que tout se déroulera bien en ce départ historique.

Les 1 600 km entre la ville de Whitehorse (Yukon) et celle de Fairbanks (Alaska) seront dans quelques jours peuplés de mushers et de leur attelage canin. Ces équipes viendront des États-Unis, du Canada et d'Europe.

L'hiver exceptionnellement doux que connaît le Yukon risque d'augmenter cette année la difficulté du parcours de la piste. Le peu d'ac-

cumulation de neige entre la ville de Whitehorse et celle de Carmacks pourrait incommoder les mushers qui désirent s'ancrer pour arrêter leur traîneau.

« Pour l'instant, les pistes sont toujours praticables, souligne Stephen Reynolds, coordonnateur de l'événement pour le Yukon. Nous espérons que Mère nature sera de notre côté et que le froid et la neige seront présents durant la course. De notre côté, il nous est impossible de rajouter de la neige sur la piste. »

Au moment où le journal était sous presse, les organisateurs n'avaient émis aucun changement quant au parcours que devront emprunter les participants.

Le départ se fera à 13 h du centre-ville de Whitehorse, soit au coin de la rue Main et de la 1^{re} Avenue. Les deux autres courses, la Quest 250 et l'Arctic Ultra auront lieu respectivement à 8 h et à 15 h.

Certaines rues seront fermées à compter de vendredi soir, afin de laisser aux organisateurs l'espace requis pour les préparatifs de la course. Les responsables demandent également aux gens d'éviter de stationner leur véhicule sur la 1^{re} Avenue dès le vendredi 7 février, ainsi que sur les rues Lambert et Elliot à partir du samedi 8 février.

Catherine Pinard

Saint-Exupéry a dit : « Faites que le rêve dévore votre vie afin que la vie ne dévore pas votre rêve. » On peut retrouver cette citation parmi les nombreux mots d'encouragement qu'a reçus Catherine Pinard sur le site Web officiel de la Yukon

Quest.

Son rêve de participer à la course de traîneaux à chiens la plus longue au monde a pris racine lorsque Catherine était âgée d'à peine 10 ans. « Je me souviens qu'un garçon était venu à l'école nous présenter un film d'expédition en traîneau à chiens. J'ai tout de suite su que je voulais, moi aussi, faire ça un jour. »

Pour sa première participation à la Yukon Quest, cette jeune Yukonnaise a mis de côté l'aspect compétitif pour se concentrer sur l'expérience que cet événement lui procurera. Elle espère grandement pouvoir se rendre jusqu'à la fin du parcours avec tous ses chiens.

« Je ne serai jamais vraiment seule durant le long parcours de la Quest, affirme Catherine. J'emporte avec moi les bons souhaits de ma famille et de mes amis. Mais je ne serai jamais vraiment seule, puisqu'il y aura toujours mes chiens qui me suivent. Je les connais tous. Nous nous entraînons depuis longtemps. Non, je ne serai jamais seule. »

Jean-Paul Geoffrion

« La première fois que j'ai assisté au départ de la Yukon Quest, je me suis dit que j'en ferais partie un jour, même si ça représente la chose la plus difficile que j'aurai fait dans ma vie », affirme Jean-Paul Geoffrion, dentiste de Whitehorse.

Jean-Paul est arrivé au Yukon il y a six ans. Il avait mis de côté son voilier pour mettre le cap vers le Yukon. C'est lors de son premier hiver yukonnais qu'il a l'occasion d'assister au départ de la Yukon Quest. Le 9 février prochain, son rêve se réalisera enfin.

« Ça me rend heureux de me retrouver seul avec mes chiens, souligne-t-il. Je leur parle et je développe avec eux une relation d'interdépendance. Si je m'occupe bien d'eux, ils vont me sortir du bois; sinon, c'est l'hélicoptère qui va me sortir de là. »

Jean-Paul espère grandement que ses jeunes chiens qui font partie de l'équipe pourront faire tout le trajet jusqu'à Fairbanks.

Marie-Hélène Comeau



Photo : Marie-Hélène Comeau

Jean-Paul Geoffrion faisant vérifier ses chiens par l'équipe de vétérinaires



EST-CE QUE VOTRE ENTREPRISE A ÉTÉ RÉCEMMENT LA PROIE DE FAUX MONNAYEURS? ÊTES-VOUS EN MESURE D'IDENTIFIER DE FAUX BILLETS?

On se doit de tenir le public informé afin de protéger l'intégrité et la sécurité de notre monnaie.

BMO Banque de Montréal vous invite à une session d'information

Où: High Country Inn

Quand : Le mercredi 12 février 2003

Heure : 19 h à 21 h

Admission gratuite

Le caporal Guy Rook de la GRC (département du crime commercial) présentera (en anglais) la session d'information et abordera les sujets suivants :

- la contrefaçon
- les caractéristiques de la sécurité
- l'identification des faux billets
- que faire quand on trouve un faux billet

BMO Bank of Montreal Banque de Montréal

High Country Inn

L'aurore boréale

YUKON NEWS



Royal Canadian Mounted Police

Gendarmerie royale du Canada



La session d'information vous est présentée par BMO Banque de Montréal, Yukon News, Aurore boréale, Chamber of Commerce, High Country Inn et la Gendarmerie royale du Canada

Les médaillés du Jubilé, suite et fin

Une centaine de récipiendaires

(Whitehorse) – Une soixantaine de personnes ont récemment été honorées lors de la deuxième édition de la remise officielle des médailles commémoratives du Jubilé d'or de Sa Majesté la reine Elizabeth II, qui avait lieu à l'édifice du gouvernement du Yukon.

Yann Herry, Flo LeBlanc, Caroline Boucher, Cécile Girard, Sean Monro et Chuck Bertrand faisaient partie des gens honorés, le samedi 25 janvier dernier, pour leur engagement bénévole auprès de la communauté.

En effet, le Programme des médailles offre l'occasion de souligner le travail des gens qui ont contribué de façon exceptionnelle et exemplaire au mieux-être de leur collectivité.

La remise des médailles en était à sa deuxième phase, puisqu'une première cérémonie avait eu lieu au mois d'octobre dernier, à l'édifice fédéral Elijah-Smith. Alors que l'événement s'était à ce mo-

ment déroulé dans les deux langues officielles, plusieurs ont été surpris du caractère unilingue de la dernière cérémonie. De plus, on ne donnait aucun renseignement sur les raisons pour lesquelles les gens étaient honorés.

«Nous avons 135 médailles à distribuer cette journée, alors il fallait être bref, explique Pam Bangart, chef du protocole du gouvernement du Yukon. Nous avons donc décidé de ne pas mentionner dans quel secteur les gens s'étaient distingués, aucune traduction n'était donc nécessaire. Seul le discours du premier ministre aurait pu être traduit. Les invitations ont toutefois été rédigées en français pour les récipiendaires francophones. Le programme était également bilingue. Nous avons considéré pendant un moment inviter les gens à chanter God save the Queen en français, mais on nous a avisés que peu de gens connaissent cette version, alors nous

Savez-vous comment détecter de faux billets?

Les récents cas de faux billets qui ont circulé à Whitehorse ont mis en évidence une triste vérité : les citoyens possèdent peu de renseignements sur ce type de délit. La Banque de Montréal, en collaboration avec la Gendarmerie Royale du Canada, a décidé de combler cette lacune. Ensemble, ils renseigneront les gens en les invitant à un atelier d'information le mercredi 12 février prochain.

Marc Dionne, directeur des prêts à la Banque de Montréal, est l'initiateur de ce projet.

«Plusieurs compagnies nous ont refilé des faux billets ces dernières semaines. Nous avons été dans l'obligation de les leur retourner et elles étaient les grandes perdantes dans cette histoire. Quand on les contactait, les propriétaires avouaient n'avoir aucune idée de la façon dont on détecte des faux billets. C'est ce qui m'a alors donné l'idée de mettre sur pied cet atelier d'informa-

tion.» L'atelier sera animé par le caporal responsable des délits commerciaux de la Gendarmerie Royale du Canada. Durant l'atelier, les gens auront l'occasion de manipuler de faux billets prêtés par la Banque du Canada. Ils pourront également se familiariser avec différents outils qui servent à détecter la fausse monnaie.

«Le cas des faux billets de Whitehorse était isolé, souligne Guy Rook. Il faut quand même garder en tête qu'il est plus simple maintenant, avec la qualité des nouvelles technologies, de produire de la fausse monnaie.»

L'atelier abordera également un phénomène qui prend de l'ampleur au pays : le vol d'identité.

«Les gens du Yukon voyagent beaucoup et sont donc plus sujets à être victimes de ce type de délit», estime M. Rook.

Marie-Hélène Comeau



Sean Monro

nous sommes abstenus.»

Sean Monro

Sean Monro avait cinq ans lorsque sa maman l'a inscrit au mouvement scout à Montréal. Près de 27 ans plus tard, maintenant Yukonnais et père d'une petite fille, Sean fait toujours partie de la belle aventure des scouts.

Au fil des ans, il a occupé plusieurs postes, dont celui de commissaire régional du territoire du Yukon. La raison qui le motive à continuer à s'impliquer dans ce domaine est toute simple, c'est sa façon de donner autant qu'il a reçu. Le scoutisme, souligne-t-il, aide les jeunes à devenir de bonnes personnes et cette qualité n'a



Chuck Bertrand

jamais changé avec les ans.

Sean n'en est pas à sa première récompense reçue pour sa belle générosité. Au début de l'année, il a en effet reçu le prix du commissaire qui est remis annuellement à des gens qui font preuve de dévouement exceptionnel au sein de leur communauté.

Bien qu'il ait décidé récemment de ralentir son implication bénévole au sein de l'organisme, il demeure toujours prêt à donner un coup de main lorsque le besoin se fait sentir. Ainsi, Sean supervisera un groupe de jeunes Yukonnais de 14 à 17 ans à l'occasion d'un rassemblement de scouts qui aura lieu l'été prochain à Terre-Neuve.

Chuck Bertrand

Chuck Bertrand est un personnage bien connu sur la scène communautaire. Il a été au service de la Gendarmerie royale du Canada pendant près d'une trentaine d'années, dont 23 passées au Yukon.

«Mon travail m'a amené à m'impliquer dans différents programmes auprès de la communauté», explique-t-il quelques minutes après avoir reçu sa médaille.

C'est lui qui a mis sur pied différents programmes tels que Lady Beware ou des programmes de ski de fond, de baseball ou de hockey. Petit à petit, ses activités se sont étendues de la ville de Whitehorse jusqu'à plusieurs collectivités yukonnaises.

«Parfois, nous emmenions des jeunes moins fortunés faire du ski alpin ou de la planche à neige au mont Sima, par exemple. D'autres fois, nous choisissons des jeunes qui s'étaient bien comportés en classe et les emmenions faire des activités de plein air. Ainsi, ils étaient motivés à ne pas faire de mauvais coups.»

Ce Montréalais d'origine est maintenant à la retraite. Quoique son cœur soit resté fidèle au Yukon, l'appel du climat doux et chaud a été le plus fort. Il a donc récemment élu domicile sur la côte Sunshine, en Colombie-Britannique.

Marie-Hélène Comeau

aide aux parents

Avez-vous des enfants âgés entre 0 et 6 ans?

Avez-vous des questions concernant leur développement ou sur le parentage?

Dans l'affirmative, vous pourriez trouver réponse à vos questions auprès de la responsable du nouveau programme de Familles en santé destiné aux familles comptant au moins un parent francophone. Pour obtenir plus de renseignements sur les stades de développement de l'enfant ou obtenir un service d'appui au rôle parental, communiquez avec : Ysabelle Perreault au 667-3757

Yukon
Santé et Affaires sociales

Signature d'un accord entre la Première nation Vuntut Gwitchin et le gouvernement du Yukon

(Whitehorse)— Le chef Joe Linklater de la Première nation Vuntut Gwitchin et le premier ministre du Yukon Dennis Fentie ont signé aujourd'hui un accord de relations intergouvernementales renouvelé destiné à définir et à mettre en œuvre les priorités partagées par les deux gouvernements en ce qui concerne le Nord du Yukon, qui constitue le territoire traditionnel de la nation Vuntut Gwitchin.

Le premier impératif consiste à compléter la création officielle du parc Fishing Branch, qui sera dorénavant connu sous son nom gwitchin, soit, Réserve de régions sauvages Ni'iinlii' Njik. Le premier ministre a toutefois refusé d'avancer une date définitive pour la complétion de la création de la réserve. «Je ne peux pas avancer de nombre d'années, la création du parc se fera le plus tôt possible.»

L'accès aux concessions minières de Rusty Springs, adjacentes au futur parc, était l'objet de controverses depuis de nombreuses années et aucun progrès n'avait été réalisé pour résoudre la question. Afin d'en arriver à une solution, le premier ministre Fentie s'est entretenu à l'occasion du Forum de la Cordillère avec le chef Linklater et Tim Termuende, président et chef de la direction d' Eagle Plains Resources,

la société qui possède les concessions.

M. Fentie a admis que la question du parc Fishing Branch aurait dû être réglée depuis longtemps. Il ignore les raisons qui avaient empêché le gouvernement de M^{me} Duncan de signer cet accord.

Joe Linklater, chef de la Première nation Vuntut Gwitchin, a souligné que l'accès aux concessions minières Rusty Springs était une question qui concernait tout le nord du Yukon. Il était alors important que toutes les parties s'assoient ensemble pour trouver une solution.

Il est encore trop tôt, a souligné le premier ministre, pour faire des spéculations sur le rendement éventuel de cette concession minière. «Nous donnons notre accord pour

que les compagnies minières utilisent la piste déjà existante qui traverse le parc. Si la concession minière Rusty Sping devient exploitée, la compagnie devra alors trouver une route alternative qui contournera le parc», a attesté le premier ministre du Yukon.

M. Linklater s'est dit heureux du déroulement de cet accord qui avait été entamé initialement sous le règne du gouvernement néo-démocrate de Piers McDonald. «C'est important de protéger le bassin hydrographique de la rivière Porcupine qui se trouve dans le parc, a-t-il souligné. C'est une ressource inestimable. La faune et la culture de nos ancêtres méritent également d'être protégées.»

Marie-Hélène Comeau



OFFRE D'EMPLOI

L'Association franco-yukonnaise (AFY) est à la recherche d'une
DIRECTRICE GÉNÉRALE ou d'un **DIRECTEUR GÉNÉRAL** par intérim

L'Association franco-yukonnaise est à la recherche d'une personne intéressée à relever le défi de la direction générale par intérim de juin 2003 à août 2004. Cet emploi comporte l'exercice de toutes les fonctions requises pour la saine gestion administrative et démocratique de l'Association franco-yukonnaise. La personne embauchée agira comme personne ressource pour le Conseil d'administration de l'AFY et son comité de gestion, le table de concertation et le comité conjoint de l'entente Canada-communauté, l'équipe de direction et le personnel. Elle siègera au comité directeur du développement du plan global de la communauté et du renouvellement des ententes Canada-communauté. Elle agira comme chef de file dans la négociation des ententes Canada-communauté 2004-2009.

Profil recherché :

- Diplôme d'études universitaires dans un champ de spécialisation appropriée ou équivalence
- Minimum 5 années d'expérience pertinente dont 3 années dans un emploi de cadre
- Connaissance du milieu minoritaire et intérêt pour le développement communautaire
- Maîtrise du français et de l'anglais
- Sens de l'organisation développé
- Expérience en négociation
- Esprit d'initiative, d'analyse et de synthèse
- Autonomie, polyvalence et adaptabilité
- Capacité à travailler sous pression
- Capacité à travailler en équipe

Attributions caractéristiques :

1. Adhérer à la mission, la vision et les valeurs de l'Association franco-yukonnaise et en faire la promotion;
2. Coordonner la réalisation du programme annuel et des objectifs de l'AFY : planification annuelle, rencontres de l'équipe de direction, rencontres de personnel, rencontres individuelles avec les membres du personnel, rencontres du Conseil d'administration, suivi auprès des employés.
3. Assurer la mise en œuvre des recommandations issues de l'AGA et des États généraux sur la francophonie yukonnaise d'avril 2002.
4. Assurer le bon fonctionnement de l'Association et la saine gestion de ses ressources financières et matérielles.
5. Assurer la saine gestion des ressources humaines : participation à l'embauche, intégration, encadrement, supervision, évaluation, développement professionnel et personnel.
6. Assurer l'exercice du pouvoir démocratique de la communauté : assemblée générale, annuelle, formation des bénévoles, consultation, information, etc.
7. Identifier les sources de financement potentielles pour répondre aux divers besoins de l'AFY et coordonner la rédaction de projets spéciaux pertinents avec les directeurs concernés.
8. Faire les représentations nécessaires pour s'assurer que les gouvernements respectent leurs obligations constitutionnelles envers la communauté.
9. Sensibiliser nos interlocuteurs communautaires, privés ou gouvernementaux à nos aspirations pour qu'ils appuient nos actions.
10. Favoriser les échanges et les partenariats avec les intervenants des secteurs communautaire, privé et gouvernemental.
11. Faire connaître la communauté franco-yukonnaise et assurer son positionnement stratégique sur la scène locale, territoriale, nationale et internationale.

Le salaire est de 50 000 \$ à 60 000 \$ selon les qualifications.

Description détaillée disponible sur demande.

Faire parvenir votre lettre de présentation ainsi qu'un curriculum vitae au plus tard le 17 mars 2003 à :

Direction générale
Association franco-yukonnaise
302, rue Strickland, Whitehorse (Yukon) Y1A 2K1
Télécopieur : (867) 668-3511
francoyk@yknet.yk.ca

Au revoir M^{me} Larouche!

M^{me} Ange-Marie Larouche, une résidente de longue date, de Whitehorse est décédée à l'hôpital de Whitehorse, le 22 janvier.

Née à Péribonka, au Québec, le 20 mai 1920, Ange-Marie Brassard épouse George Larouche le 30 mai 1944. Le couple donne le jour à cinq enfants mais perd une fille juste quelques jours après sa naissance. Leurs 4 enfants, Gérard (Jerry), Jean-Pierre, Martin et Michèle ont tous émigré au Yukon, l'un après l'autre.

C'est en avril 1979 que les parents Larouche se décident à venir rejoindre leur progéniture à Whitehorse. Ange-Marie et son époux vivent longtemps au foyer Closeleigh Manor, situé au centre-ville de Whitehorse. Georges décède en 1995.

Plusieurs se souviendront de M^{me} Larouche comme d'une personne accueillante et chaleureuse. Dans les années 1990, elle a plus d'une fois mis son tablier pour cuisiner bénévolement des repas communautaires de l'Association franco-yukonnaise. Au cours des dernières années, M^{me} Larouche participait aux dîners occasionnels organisés pour les



**Ange-Marie Larouche
1920-2003**

ainés francophones. Elle s'était aussi beaucoup investie dans le mouvement du troisième âge, Golden Age Society.

Sa fille, Michèle Larouche, se fait la porte-parole de la famille pour déclarer : « Elle sera toujours dans nos pensées. Elle avait de nombreuses qualités et celles qui nous viennent en tête sont sa grande humilité, sa patience d'écoute et son sens de la famille ».

Toute l'équipe du journal offre ses plus sincères condoléances à la famille.

Cécile Girard

Les gens qui peuplent l'Index des services en français

Julie Ebnoether,
directrice adjointe,
BMO Banque de Montréal

Julie Ebnoether est familière avec le monde bancaire, elle y gravite depuis de nombreuses années. On retrouve Julie à la succursale de Whitehorse de la Banque de Montréal depuis près de trois ans.

Les gens qui désirent ouvrir un compte bancaire ou qui ont des questions concernant leurs placements, leurs REER, leurs prêts commerciaux, leurs régimes d'épargne études ou leur ligne de crédit peuvent le faire en français. Julie et Marc Dionne, qui est directeur des prêts commerciaux à la même institution, sont fidèles au poste et peuvent renseigner ou aider les gens dans leurs démarches, en français. Tout peut se faire dans la langue de Molière, même les cartes bancaires peuvent être programmées en français à partir de la succursale de Whitehorse.

Grâce à une collaboration étroite avec la Banque de Montréal, Julie et Marc peuvent également organiser des ateliers en français sur divers sujets liés aux transactions bancaires ou à la saine gestion d'un budget. Ils peuvent aussi organiser des visites guidées des lieux avec les jeunes de l'école française ou du programme d'immersion.

On peut d'ailleurs constater, année après année, que la Banque de Montréal ne cesse

de s'impliquer dans plusieurs activités au sein de la communauté yukonnaise. Que ce soit à titre de commanditaire ou par l'action de bénévoles, la banque est souvent au rendez-vous.

Julie Ebnoether encourage

les gens à ne jamais hésiter à demander ses services ou ceux de Marc lorsqu'ils ont besoin d'être servis en français à la Banque de Montréal. La banque est située au coin de la rue Main et de la 2^e Avenue.

Marie-Hélène Comeau



Julie Ebnoether,
directrice adjointe à la Banque de Montréal

Photo : Marie-Hélène Comeau

PATRICIA BACON, Ph.D.

consillère anglophone (parle un peu français)

Sexualité • Intimité • Relation et plus encore ...

(867) 333-8639 • sexuality@drpatriciabacon.ca



Souper conférence

Soigner simplement

la santé de nos enfants vue par la médecine chinoise
le mercredi 12 février, 18 h

Salle communautaire du Centre de la francophonie

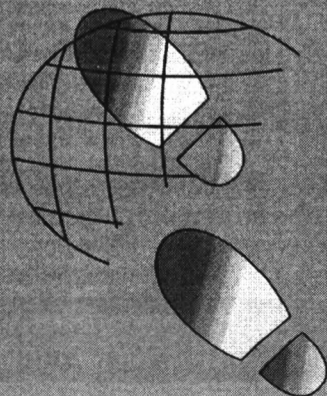
Inscription gratuite (867) 668-2636

Service d'animation pour les enfants disponible sur demande

Activité offerte par Mamans et bébés en santé

CENTRALE EMPLOI

Vous cherchez un emploi?



Atelier

Devenez qui vous êtes

- mieux vous connaître
- explorer vos options professionnelles à l'aide du MBTI
- planifier votre carrière

Dates :

du 10 au 21 février 2003

Lieu :

302, rue Strickland



Développement des
ressources humaines Canada

Human Resources
Development



Service d'Orientation
et de Formation des Adultes

Communiquez avec le SOFA au 668-2663, poste 223
ou sans frais au 1-866-673-SOFA (7632)

INDEX DES SERVICES EN FRANÇAIS

ACUPUNCTURE

Stéphane Pépin, diplômé en acupuncture traditionnelle, clinique médicale Pine • 5110, 5^e Avenue, au sous-sol bureau # 3, Whitehorse • 333-4221 ou 333-8831 (urgence)

ANIMAUX

Camp K-9, garderie pour animaux, Mary Motley, 116, ch. Galena, Whitehorse, 393-3488

BANQUES

Banque de Montréal, pour tous vos besoins financiers, Marc ou Julie, 111, rue Main, Whitehorse • 393-8163 • 1-800-361-6681
Site Web : www.bmo.com/francais

CONSULTATION/EXPERTS-CONSEIL

Pierre Bourbeau, consultant, 633-4021,
courriel : cardin.bourbeau@klondiker.com

DENTISTES

Pearson Dental Clinic, Line Fournier, dentiste, 409, rue Cook, Whitehorse • 668-6077

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Intégration des 35 ans et moins à l'économie du Yukon, Régis St-Pierre, 302, rue Strickland, Whitehorse • 668-2663, poste 334,
télé. : 668-3511 • rstpierre@afy.yk.ca • www.afy.yk.ca

ÉGLISES

Église catholique (messe en français les dimanches à 10 h 10), Abbé Claude Gosselin, 393-4791 ou 668-7903, Comité francophone catholique, 4030, 4^e Avenue, # 4, Whitehorse (Yukon) Y1A 1G7

ENSEIGNES

Decal Signs Yukon Services, enseignes générales (en tous genres), Guy Dufresne, 633-6681

HÉBERGEMENT

Hawkins House Bed and Breakfast, Carla Pitzel, 303, rue Hawkins, Whitehorse, 668-7638, téléc. : 668-7632, cpitzel@internorth.com • site Web : www.hawkinshouse.yk.ca

IMMOBILIER

Coldwell Banker Redwood Realty, Paulette Ruest, agente immobilière • 4150, 4^e Avenue, Whitehorse • bureau : 668-3500, résidence : 633-3780 • téléc. : 667-2299

IMPRIMERIES

Integraphics Ltd., Impression, photocopie, service de reliure, graphisme, Louise Richard, graphiste, 411 D, rue Strickland (coin 5^e avenue), Whitehorse, 667-4639, sans frais : 1-888-344-4489
télé. : 668-2734 • courriel : louise.integraphics@yknet.ca

LIMOUSINE PREMIÈRE CLASSE

Michel Tétrault, chauffeur propriétaire, service de limousine (8 passagers, non fumeur, 9 h à 23 h (tous les jours), 1 h minimum, 456-4335 (réservations recommandées)

MÉCANIQUE AUTOMOBILE

Whitehorse Esso & Auto Repair (mécanique automobile et station service), François Lafortune, 2086, 2^e Avenue, Whitehorse, 667-2333 • téléc. : 667-2365 • courriel : esso@polarcom.com

PHOTOGRAPHIE

Christian's Photography, portraits (couleur ou noir et blanc), produits, documentaires, Christian Kuntz, photographe, 668-4203, courriel : ckykun@yahoo.ca

PROTECTION D'INCENDIE

Nordique Fire Protection, (vente, inspection, installation d'extincteurs et de systèmes de suppression de feu; séances de formation de groupe), Gilbert Bradet, propriétaire, 333-3536

SOINS DE BEAUTÉ

Nathalie Ouellet, conseillère indépendante - produits MARY KAY, (vente, démonstration et formation), 633-5840, courriel : chadnat@internorth.com • site Web : www.marykay.ca/nouellet

TRADUCTION

Danièle Rechstein, traductrice agréée par le gouvernement du Canada, interprète judiciaire (traduction, révision et rédaction en français), 456-4156 • courriel : d.r@yt.sympatico.ca

Pour annoncer dans
l'Index des services en français,
appelez Odette au 667-2931

l'aurore boréale

Où trouver l'Aurore boréale à Whitehorse et ailleurs?

- Shoppers Drugmart
 - Mac's Fireweed
 - Bureau de poste (rue Main)
 - Super A (Riverdale)
 - Riverside Grocery
- et dans toutes
les bibliothèques
des communautés!



La grande aventure de Cupidon

Amour Romance

Chez
Lubbock's Flowers

pour
la
Saint-Valentin

Magnifiques roses

Bouquets de fleurs mélangées

Petits animaux en peluches

Plants de roses en pot

Judi, 14 février de 9 h à 21 h
vendredi, 15 février de 8 h à 21 h
Lundi et mardi de 9 h à 18 h

LUBBOCK
valley
Flowers

412, rue Cook (entrée sur la 5^e Avenue)
668-6562
Fax : 668-6825

Personnage mythique, Cupidon est associé depuis fort longtemps à la fête de la Saint-Valentin. Représenté tel un enfant ailé, armé d'un arc et de flèches, il aurait le pouvoir de faire naître l'amour entre deux êtres. Mais qui est-il vraiment?

Cupidon est en fait le beau et jeune fils de Vénus, déesse romaine de l'Amour (et donc l'équivalent d'Éros, fils d'Aphrodite, dans la mythologie grecque). On racontait, à l'époque, que celle-ci, jalouse d'une ravissante jeune fille humaine nommée Psyché (qui signifie «âme»), ordonna à son fils de rendre sa rivale amoureuse de l'homme le plus vil et le plus laid de la terre. Mais désobéissant à sa mère parce qu'éperdument amoureux de la jeune fille, Cupidon l'emmena plutôt dans un palais secret où il venait la courtiser chaque nuit avec, comme seule restriction, qu'elle ne puisse voir son visage. Mais poussée par sa

curiosité, Psyché alluma, un soir, une lampe pendant le sommeil de son amant. Celui-ci l'abandonna aussitôt et elle devint alors l'esclave de Vénus. Guidé par l'Amour, Cupidon revint cependant la sauver après de nombreuses aventures et obtint sa main. Jupiter, roi des dieux, accorda même à Psyché l'immortalité.

Morale de l'histoire : l'âme qui cherche son idéal le trouvera dans l'amour, même si cela lui coûte parfois bien des mésaventures. Souhaitons donc, en cette Saint-Valentin, que Cupidon agisse en faveur de tous ceux qui cherchent l'amour, perçant leur cœur des flèches du désir et leur permettant de vivre une histoire qui se terminera, comme tous les contes d'amour, par une vie heureuse et de nombreux enfants!

Petits trucs pour faire plaisir
De valentine à valentin :

- Placez des mots d'amour dans son portefeuille, une poche de son veston, son porte-document ou sa boîte à lunch.
- Appelez-le pendant la journée pour lui dire des mots doux.
- Réservez la gardienne : organisez une soirée amoureuse, en tête-à-tête.
- Envoyez les enfants au lit plus tôt que d'habitude.
- Préparez-lui un bain relaxant, avec chandelles, musique de détente et peignoir tout chaud sorti de la sècheuse.
- Glissez des billets pour un événement sportif ou une sortie culturelle dans un sac de croustilles.
- Invitez-le au théâtre ou au cinéma.
- Terminez la soirée au restaurant ou sur le plancher de danse.
- Et pourquoi ne pas lui faire parvenir des fleurs? Avec un petit mot qui dit tout...

- De valentin à valentine :
- Envoyez-lui un poème par télécopieur, faites-lui parvenir un petit mot doux par courriel, laissez-lui un message d'amour sur sa boîte vocale.
 - Faites-lui parvenir des fleurs et du chocolat à son travail.
 - Achetez un excellent vin et pour l'accompagner, préparez-lui son mets préféré.
 - Réservez-lui une surprise à son retour du travail avec une belle mise en scène qui inclut musique, éclairage tamisé et une bonne bouteille.
 - Pour ajouter un élément romantique, achetez une douzaine de ballons gonflés à l'hélium et faites-en un magnifique bouquet qui l'attendra à son retour à la maison.
 - Dites-lui «Je t'aime», encore et encore, car même si elle le sait, elle ne se lasse jamais de l'entendre murmurer dans ses oreilles.

À la Saint-Valentin
exaltez vos sens et avivez vos désirs avec le bain moussant



Magnifique savon en forme de coeur!
(porte-savon n'est pas inclus)

BodyScents

9 - 106, rue Main • Whitehorse • Tél. : 668-3456
Site Web : www.bodyscents.org

Faites plaisir à la personne aimée en lui offrant un repas romantique!

Notre chef a préparé un menu spécial pour la Saint-Valentin :

- hors-d'oeuvres • mets principal • ainsi qu'un somptueux dessert.

(pour seulement 54,95 \$ par couple)

Pour une touche encore plus romantique!

Reservez un de nos forfaits «spécial Saint-Valentin»
(chambre et souper pour deux à partir de 79 \$)

Réservations recommandées!
667-4471 ou sans frais au 1-800-554-4471

High Country Inn 4051, 4^e Avenue • Whitehorse • YT

Une Saint-Valentin en famille, pourquoi pas?



Depuis l'Antiquité, la Saint-Valentin est consacrée fête des amoureux. Échanges de cadeaux, déclarations d'amour, sorties romantiques sont au menu chaque année pour le plus grand plaisir des amants. Mais pour plusieurs, particulièrement les enfants, la Saint-Valentin revêt un sens beaucoup plus large et devient célébration de l'amitié et de l'amour en général. À partir de là, plusieurs activités amusantes sont possibles afin de manifester, à l'intérieur même de la famille, l'affection qui nous unit.

Bien sûr, l'échange de messages d'amitié est devenu un classique très répandu dans les écoles comme à la maison. Occasion pour l'enfant d'apprendre à témoigner son attachement, leur préparation est aussi amusante qu'enrichissante. Il est aussi valorisant pour l'enfant de recevoir un «valentin» qui lui rappelle qu'il est apprécié. L'échange de messages entre les membres de la famille peut donc être une activité très touchante pour les enfants comme pour les parents.

D'autres activités, plus originales, peuvent aussi être

au programme de cette journée de l'amour et même des jours qui le précèdent. Bricolage pour décorer la maison, confection de biscuits ou de gâteaux en forme de cœur, organisation d'une chasse au trésor

ou d'un jeu thématique pour mieux connaître ceux qu'on aime... ce ne sont pas les possibilités qui manquent. Il suffit d'un peu d'imagination! De nombreux sites Internet sur la Saint-Valentin peuvent aussi

alimenter cette journée, proposant activités, dessins à colorier, informations à découvrir sur tous les aspects entourant cette fête.

Mais peu importe la façon de célébrer, la Saint-Valentin demeurera toujours une occasion privilégiée pour se dire que l'on s'aime. Profitons-en!

Les cartes de souhaits

Les cartes Saint-Valentin sont certainement l'une des plus belles traditions qui s'est perpétuée au cours des siècles. Lorsque le tirage au sort des Lupercales fut aboli, les jeunes gens de Rome adoptèrent une coutume plus romantique qui consistait à offrir à la femme de leurs rêves des vœux affectueux. Certains croient que la première carte fut un poème d'amour envoyé par le duc Charles d'Orléans à sa femme, alors qu'il était emprisonné à la Tour de Londres. Depuis le XIX^e siècle, le service postal représente un moyen de communication rapide pour envoyer nos vœux.

La coutume d'inscrire de «XXX» pour signifier des baisers à la fin d'une lettre d'amour remonte aux débuts du catholicisme. Le X représentait alors la croix, mais il était également utilisé comme signature par les nombreuses personnes qui ne savaient pas écrire. En signant d'un X, il fallait embrasser la croix comme serment. C'est de cette pratique du baiser de la croix que viendrait le X symbolisant le baiser.

L'aurore boréale

«Quand les hommes vivront d'amour, il n'y a ura plus de misère, les soldats seront troubadours...»
(Raymond Lévesque)

La fête des amoureux au Chocolat Claim

- Chocolat fait à la main
- Repas pour deux (service de traiteur)
- Brunch de la Saint-Valentin, (le dimanche 16 février de 10 h à 15 h) et beaucoup plus encore...

Chocolate Claim
305, rue Strickland, Whitehorse (Yukon)
Tél. : (867) 667-2202

Joyeuse Saint-Valentin et merci à toute notre clientèle!
Linda Leduc et Francine Disch

CREATIVE Hair Design
Creative Hair Design
Whitehorse (Yukon) Y1A 2A8
Tél. : (867) 668-6496

À la Saint-Valentin, le vendredi 14 février, offrez un cadeau tout spécial de FTD

PLANTATION FLOWERS & GIFTS

307, rue Main, Whitehorse (Yukon) Y1A 2B3
Tél. : (867) 667-7177
Télé. : (867) 667-7150

Saint Valentin est fier de vous présenter

Renald Jauvin & fils
Tina Duquette
Simon Charles
Who la la

Un spectacle intime de chansons dans la langue de l'amour en compagnie d'artistes francophones aux styles autant variés qu'enchantés

Steve's Music
Jeudi 13 février à 19 h
Billets 2 \$

Une initiative de Steve's Music et de l'Association franco-yukonnaise

Les meilleurs fruits de mer (frais ou congelés) de tout le Yukon

The Wharf on Fourth

Célébrez la Saint-Valentin de façon gastronomique!

- Crabe King (Pinces, pattes et morceaux de choix)
- Homards de l'Atlantique (vivants)
- Crevettes géantes
- Pétoncles de Digby frais
- Moules vivantes
- Palourdes et huîtres fraîches et plus encore!

4040, 4^e Avenue, Whitehorse (Yukon) Y1A 1G9
Tél.: (867) 667-7473
Courriel : thewharfpolarcom.com

Donjons et Dragons à la rescousse du français

Les activités culturelles à l'école

Un tournoi du jeu Donjons et Dragons se déroulera prochainement en français au Centre de la francophonie. Cet événement est le fruit du tra-

vail de l'animateur culturel de l'école Émilie-Tremblay qui observe un plus grand nombre de jeunes qui parlent français

depuis que ce jeu se pratique dans les murs de l'école.

« J'entends plus de français dans les corridors de l'école, souligne Carle Amyot, animateur culturel de l'école

Émilie-Tremblay. C'est notable particulièrement chez les adolescents qui participent au jeu Donjons et Dragons. »

Au total, une douzaine de jeunes participent une fois par

semaine à ce jeu de rôle. Dès que les heures de classe sont écoulées, les jeunes de 14 à 17 ans s'empressent de se mettre dans la peau d'un personnage du monde médiéval de ce jeu.

« C'est comme une pièce de théâtre improvisée où on doit sans cesse s'adapter. Les jeunes doivent parler continuellement en français tout au long du jeu. »

Carle est au poste d'animation culturelle à l'école Émilie-Tremblay depuis maintenant un an. Ce poste se consacre principalement sur la clientèle adolescente de l'école. Présentement, 35 élèves fréquentent ce secteur de l'école.

« C'est un défi de trouver quelque chose qui n'est pas déjà disponible sur le réseau anglais. Ça demande beaucoup de travail, explique Carle. Le jeu Donjons et Dragons semble bien combler cette exigence. »

Le poste d'animation culturelle a été mis sur pied il y a deux ans, dans l'objectif d'offrir aux jeunes des activités en français en dehors des heures de classe.

Ces activités varient selon l'intérêt des jeunes. Il peut s'agir de sports, de théâtre, d'arts visuels et ... de Donjons et Dragons.

« Si j'offrais cette activité tous les jours, je crois que les jeunes seraient quotidiennement fidèles au poste », souligne Carle.

Le tournoi Donjons et Dragons aura lieu le dimanche 16 février, au Centre de la francophonie. L'invitation est lancée à tous les jeunes de 14 ans et plus de toutes les écoles secondaires du Yukon. L'événement, coordonné par le secteur d'animation culturelle, se déroulera entièrement en français.

Mais l'animateur culturel a d'autres tours dans son sac. Il promet de nous en dire davantage sur ses tâches et défis à l'école française dans un prochain article.

Marie-Hélène Comeau

CRTC



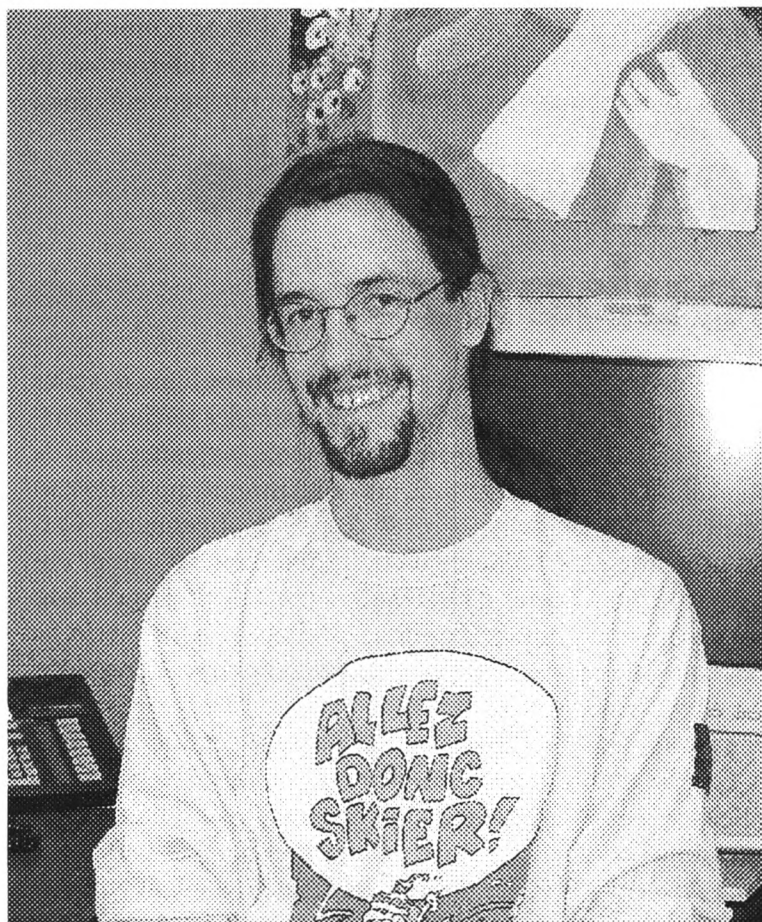
AUDIENCE DU CRTC Canada

Le CRTC tiendra une audience publique à partir du 24 mars 2003, à 9h00, à l'Administration centrale du CRTC, 1, Prom. du Portage, Gatineau (Qc), afin d'étudier ce qui suit. 1-4. L'ENSEMBLE DU CANADA. DIETER KOHLER (SDEC) demande l'autorisation d'obtenir des licences visant l'exploitation de services national de télévision spécialisée de catégorie 2 de langue anglaise qui seront appelés respectivement The Cult Movie Channel, The Armed Forces Network, The Hunting Channel et The Auto Channel. EXAMEN DES DEMANDES: 11210 - 71 Avenue, Edmonton (Alb.). 5. L'ENSEMBLE DU CANADA. MEDIANET CANADA LTD., une filiale à part entière de Network Television International Inc., demande l'autorisation d'acquiescer les actifs et d'obtenir des licences lui permettant de poursuivre l'exploitation des entreprises du service de télévision payante de catégorie 2 devant s'appeler NTI Tamil Service, ainsi que du service spécialisé de catégorie 2 devant s'appeler ITBC Television Canada. EXAMEN DES DEMANDES: 1085, ch. Bellamy n. #15, Toronto (Ont.). 15-18. BEAVER CREEK, CARCROSS, DAWSON CITY (FERRY TERMINAL), DESTRUCTION BAY, SOURDOUGH, STEWART CROSSING, FERRY HILL, HAINES JUNCTION ET HORSE CAMP HILL (T.Y.). PHIL WINTEMUTE, Telecommunications Manager, Gouvernement du Yukon, Département de l'Infrastructure, demande l'autorisation d'acquiescer les actifs et d'obtenir des licences lui permettant ainsi de poursuivre l'exploitation d'entreprises de programmation de radio ou de radiocommunication. Pour plus d'information, veuillez consulter l'avis d'audience publique. EXAMEN DES DEMANDES: Gouvernement du Yukon, Atelier d'entretien, dans les localités mentionnées plus haut. Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Vous pouvez également soumettre votre intervention par fax au (819) 994-0218 ou par courriel au: procedure@crtc.gc.ca. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le **27 février 2003** et DOIVENT inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Pour plus d'information: 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence: Avis d'audience publique CRTC 2003-1.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Carle Amyot, animateur culturel

Photo : Marie-Hélène Comeau

Prévoyez-vous installer un panneau le long d'une route du Yukon? Avez-vous déjà installé un tel panneau? Si vous avez répondu oui à l'une ou l'autre de ces questions, vous devriez prendre connaissance du nouveau Règlement sur les panneaux d'information touristique maintenant en vigueur. Il modifie le système de gestion des panneaux routiers.

D'ici trois ans, tous les panneaux routiers du territoire devront être conformes à des normes communes relatives aux dimensions, au type, à l'emplacement, à l'entretien et à l'espacement des panneaux, ainsi qu'au nombre de panneaux autorisés par entreprise. Le nouveau règlement est destiné à promouvoir la sécurité du public, à préserver l'attrait visuel des routes et des collectivités du Yukon, et à informer adéquatement les visiteurs au sujet des services, des installations et des attractions disponibles.

Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez communiquer avec le :
Superviseur des services d'entretien
Direction de l'entretien
Tél. : 1 800 661-0408, poste 8280 ou 667-8280
Courriel : highwaysigns@gov.yk.ca
Site Web : www.gov.yk.ca/transportation/regulations

Changements au règlement sur les panneaux routiers

Yukon
Infrastructure

La pire tyrannie est celle de l'habitude
(Publilius Syrus)

Une branche de la chorale Sweet Adelines s'installe à Whitehorse

Une chorale d'harmonie pour femmes vient de naître à Whitehorse. Les femmes de tous les âges sont invitées à chanter tous les jeudis dans les locaux de l'école élémentaire de Whitehorse.

Tannis Woody Falkenberg, enseignante de français à la retraite, est à l'origine de la mise sur pied de cette chorale pour femmes.

« J'aime beaucoup la structure de l'organisme Sweet Adelines International, souligne-t-elle. Personne n'est exclu. Les femmes, avec ou sans expérience musicale, ont trouvé leur place dans cette chorale. Notre répertoire sera varié et nous pourrions chanter dans plusieurs langues, dont le français, l'espagnol et en langues autochtones. La musique et les langues se marient bien.

Le nom officiel de la branche Sweet Adelines de Whitehorse portera le nom de Crescendo Borealis. Tous les jeudis soirs, de 19 h à 21 h, des femmes unissent ainsi leur voix sous la direction de Rachel Grantham.

« Rachel est très talentueuse et surtout très occupée. C'est un privilège de pouvoir travailler avec elle », confie Tannis.

Pour moi, chanter c'est l'essence de la vie

Tannis Woody Falkenberg adore chanter. Pendant plusieurs années, elle a fait partie de la chorale communautaire de Whitehorse. De plus, on la retrouve à l'occasion parmi les chanteurs du camp de musique

du Yukon.

« J'ai toujours chanté, s'exclame-t-elle. Pour moi, chanter c'est l'essence de la vie. Ce projet de chorale me garde bien occupée, mais c'est merveilleux de pouvoir travailler dans un domaine qu'on aime.»

Plus de 30 000 femmes de plusieurs pays unissent leurs harmonies sous les couleurs de l'organisme Sweet Adelines. Maintenant, les Yukonaises peuvent se joindre à ce nombre.

Tannis invite toutes les femmes à s'initier à cette belle aventure harmonieuse. On peut rejoindre Tannis au 393-3078 pour obtenir de plus amples renseignements ou aller visiter le groupe à l'école élémentaire de Whitehorse les jeudis dès 19 h.

Marie-Hélène Comeau



Photo : Marie-Hélène Comeau

Tannis Woody Falkenberg et Jacqueline Carew, deux membres de Crescendo Borealis



**COURS
À NE PAS MANQUER !**

Initiation à l'informatique

• Acquérir une connaissance de base de Windows et de Word.

Le lundi 10 février et le jeudi 13 février de 18 h à 21 h, au 302, rue Strickland.
Inscription avant le 10 février.

**Inscrivez-vous
au 668-2663 poste 223**

Internet 1 et courriel 1 et perfectionnement

• Comprendre les termes de base
• Initiation à l'utilisation du courrier électronique
• Apprendre à se brancher et à naviguer dans des sites Web.

Les lundis 17 et 24 février de 19 h à 21 h, au 302, rue Strickland.
Inscription avant le 12 février.

**Yukon
Éducation**

**Bureau des technologies d'apprentissage
Office of Learning Technologies**

**SOFA Yukon
Service d'Orientation
et de Formation des Adultes**



**EN
HIVER...**

**la visibilité est réduite
et la chaussée est glissante.**

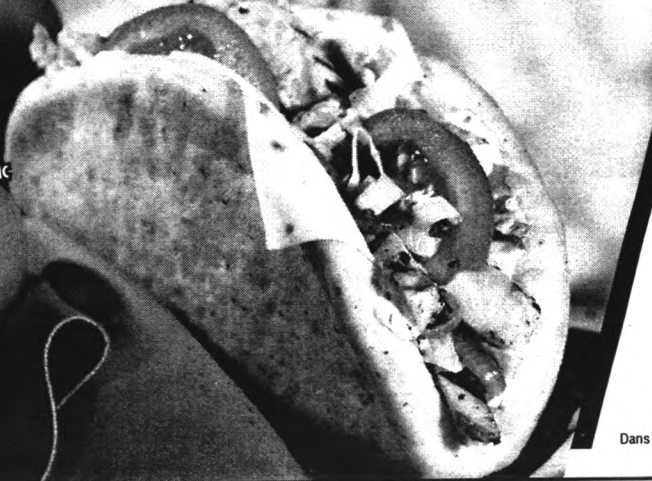
**Conduisez en tenant compte de l'état de la chaussée
et des conditions météorologiques.**

Écoutez à la radio les rapports quotidiens sur l'état des routes, ou téléphonez au 456-ROAD (456-7623) ou, de l'extérieur de Whitehorse, au 1-877-456-7623.

**Yukon
Infrastructures**

LA CEINTURE DE SÉCURITÉ SAUVE DES VIES. ATTACHEZ-VOUS!

**Nouveau!
McGourmet
au poulet**



Notre nouveau McGourmet au poulet, c'est un pain plat assaisonné, tout chaud, garni de tendres morceaux de poitrine de poulet grillée, d'oignons sautés, de laitue croquante, de tomates et de fromage Pepper Jack fondu, le tout relevé d'une sauce crémeuse à l'ail et à l'aneth. Un goût dont vous raffolerez!

Pour une durée limitée seulement

Disponible à:

- 4227, 4^{ième} avenue
- 9021, rue Quartz (Walmart)

Dans tous les restaurants McDonald's participants. ©2003, Les Restaurants McDonald du Canada Limitée. À l'usage exclusif des Restaurants McDonald du Canada Limitée et de ses franchisés



Association franco-yukonnaise
28 février
1^{er} mars

est fière
de vous
présenter

Festival
Frostbite
2003

Danielle Hébert

Joëlle Rabu
chante Piaf

l'aurore boréale

A F Y





Photo : Denis Hamelin

COURS
À NE PAS MANQUER !



**Comment améliorer
sa carrière
professionnelle via
Internet**

- Découvrir et s'inscrire dans les sites de recherches d'emploi.

Le mercredi 26 février
de 19 h à 21 h,
au 302, rue Strickland.
Inscription avant le 19 février.

**Inscrivez-vous
au 668-2663 poste 223**

Yukon
Éducation

Bureau des technologies d'apprentissage
Office of Learning Technologies

OFA Yukon
Service d'Orientation
et de Promotion des Adultes

Beaux bonjours de Hong Kong

En décembre dernier, la chronique *Moi mes souliers*, de l'Aurore boréale, présentait le voyage à Hong Kong d'un jeune Yukonnais, Marc-André Hamelin. Des lecteurs de ce coin du monde nous écri-

vent aujourd'hui :

« Nous avons lu l'article dans votre journal au sujet de Hong-Kong. Nous avons eu l'occasion de téléphoner à Marc-André et nous désirons aussi saluer votre communauté

du Yukon. Au nom de nos amis a l'école *Canadian International School of Hong-Kong*, on vous dit bonjour.

Amitiés,
Natalie Wong
Samantha Yee

S'il vous plaît, ne fumez pas en présence de ceux que vous aimez.

Si les avertissements que vous voyez sur les paquets de cigarettes apparaissent soudainement dans des endroits inattendus, penseriez-vous deux fois avant d'allumer une cigarette en présence des autres? Vous devriez parce que la fumée secondaire est très nuisible à quiconque entre en contact avec elle — même à un enfant qui n'est pas encore né.

S'il vous plaît, pensez-y deux fois avant de fumer en présence des autres. **C'est ce que vous pouvez faire de mieux.**



maladies causées par la fumée secondaire



Please Don't Smoke Around Those You Love.

If the warning labels that you find on cigarette packs suddenly appeared in places you never expected, would you stop and think twice before lighting up around others? You should, because second-hand smoke is harmful to all who come in contact with it — even an unborn child.

Please think twice before you smoke around others.
That's the good that you can do.



second-hand smoke diseases

Renseignez-vous sur la fumée secondaire de cigarette. Appelez au 1 800 0-Canada (1 800 622-6232) Télécopieur/ATME : 1 800 465-7735

Visitez notre site Web : www.VivezSansFumee.ca

Get the facts on second-hand smoke. Call: 1 800 0-Canada (1 800 622-6232) TTY/TDD: 1 800 465-7735 Visit us at: www.GoSmokefree.ca

Historique

1902

Jim Boss, chef héréditaire des Ta'an Kwäch'än, demande l'aide du roi Edward VII après que la ruée vers l'or du Klondike a entraîné une perte de terres et de gibier.

1968

Le Yukon Native Brotherhood (YNB), représentant les Indiens inscrits, et la Yukon Association for Non-Status Indians (YANSI) sont formés.

1973

Le YNB présente *Together Today For Our Children Tomorrow* au gouvernement fédéral. Le document jette les bases de la négociation des revendications territoriales au Yukon.

Le gouvernement fédéral annonce l'adoption d'une politique relative aux revendications territoriales globales destinée à orienter la négociation des revendications autochtones au Canada, à la suite du jugement de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Calder.

Le Conseil des Indiens du Yukon est formé par le YNB et la YANSI pour représenter toutes les Premières nations au Yukon et négocier en leur nom.

1979

Le gouvernement du Yukon se joint au processus de négociation des revendications territoriales.

1982

La *Loi constitutionnelle* (article 35) de 1982 reconnaît et affirme les droits ancestraux et issus de traités ainsi que ceux issus des ententes sur les revendications territoriales.

1984

Les gouvernements fédéral et territorial ratifient une entente de principe provisoire, mais celle-ci est rejetée lors de l'assemblée générale du Conseil des Indiens du Yukon. Les négociations de revendications territoriales sont suspendues.

1986

Le gouvernement fédéral annonce des changements à sa politique des revendications territoriales globales. Cette nouvelle politique répond à certaines des principales préoccupations des Premières nations au Yukon.

1987

Les négociations des revendications territoriales avec le Conseil des Indiens du Yukon reprennent.

1989

Toutes les parties ratifient une entente de principe provisoire, qui sert de fondement à l'Accord-cadre définitif.

1993

Le Conseil des Indiens du Yukon, le gouvernement du Yukon et le gouvernement du Canada signent l'Accord-cadre définitif sur le Yukon, qui sert de fondement et de cadre de négociation des ententes définitives avec chaque Première nation au Yukon.

Les Premières nations Champagne et Aishihik, Nacho Nyak Dun, Vuntut Gwitchin et le Conseil des Tlingits de Teslin concluent et signent leurs ententes définitive et d'autonomie gouvernementale.

1994

La *Loi sur le règlement des revendications territoriales des Premières nations du Yukon* et la *Loi sur l'autonomie gouvernementale des Premières nations du Yukon* reçoivent la sanction royale.

1995

Le Conseil des Indiens du Yukon adopte un nouveau nom, celui du Conseil des Premières nations du Yukon.

1997

Les Premières nations Little Salmon/Carmacks et Selkirk concluent et signent leurs ententes définitive et d'autonomie gouvernementale.

1998

Les Tr'ondëk Hwëch'in concluent et signent leur entente définitive et d'autonomie gouvernementale.

2000

Le mandat de négociation du gouvernement du Canada, dont l'échéance était le 31 mars 2000, est renouvelé à terme jusqu'au 31 mars 2002.

2002

Le Conseil Ta'an Kwäch'än conclut et signe ses ententes définitive et d'autonomie gouvernementale.

Le mandat de négociation du gouvernement du Canada expire le 31 mars 2002. Quatre Premières nations, soit Carcross/Tagish, Kluane, Kwanlin Dun et White River, signent chacune un protocole d'entente signifiant que les négociations sont terminées le 31 mars 2002.

2003

Le processus de ratification des ententes des Premières nations Carcross/Tagish, Kluane, Kwanlin Dun et White River devrait avoir lieu en 2003.



Affaires indiennes Indian and Northern
et du Nord Canada Affairs Canada

UN AVENIR SOLIDE POUR TOUS : le règlement des revendications territoriales au Yukon Un voyage historique qui touche à sa fin

En 1902, Jim Boss, chef héréditaire des Ta'an Kwäch'än, voyant que la ruée vers l'or du Klondike avait des répercussions importantes sur son peuple, écrit au surintendant général des affaires indiennes : « Dites haut et fort au roi qu'il faut faire quelque chose pour nos Indiens parce qu'on nous prend nos terres et notre gibier. »

Cent ans plus tard, soit le 13 janvier 2002, le Conseil Ta'an Kwäch'än signe une entente définitive et une entente d'autonomie gouvernementale. Le Conseil Ta'an Kwäch'än devient la huitième Première nation au Yukon à conclure sa revendication territoriale.

« Avec la signature de ces ententes, nous avons honoré la vision séculaire de notre chef héréditaire et de tous ceux qui ont transmis son héritage », écrit John Burdek, président du Conseil Ta'an Kwäch'än, dans un bulletin paru en mars 2002. « Les prochaines étapes que nous parcourons sur cette nouvelle avenue, et ce que nous allons construire ensemble, formeront l'héritage que nous léguons à nos enfants et à nos petits-enfants pour les 100 prochaines années. »

La réussite du processus de revendication territoriale est le résultat d'années de travail inspirées par des dirigeants comme Elijah Smith, du Yukon Native Brotherhood, qui, en 1973 conduit une délégation à Ottawa pour présenter la première proposition de revendication territoriale du Nord au nom de toutes les Premières nations au Yukon.

La proposition, *Together Today for Our Children Tomorrow*, a jeté les fondements de la négociation des revendications territoriales des Premières nations au Yukon. Elle marque la volonté d'une population déterminée à améliorer son sort, et elle a changé le cours de l'histoire.

Plus tard au cours de l'année 1973, le Yukon Native Brotherhood et la Yukon Association of Non-Status Indians créent le Conseil des Indiens du Yukon (aujourd'hui le Conseil des Premières nations du Yukon) pour négocier les revendications territoriales au nom des Premières nations au Yukon.

Toujours en 1973, le gouvernement du Canada adopte une nouvelle politique des revendications territoriales. Le Bureau des revendications des Autochtones entame des négociations avec le Conseil des Indiens du Yukon en 1974, lesquelles se poursuivent plutôt sporadiquement jusqu'en 1984. De 1979 à 1984, le gouvernement du Yukon se joint aux négociations, qui aboutissent à une entente de principe provisoire en 1984. Les Premières nations au Yukon envisagent la ratification de cette entente, mais le consensus requis ne peut être atteint.

En 1985 et 1986, la politique des revendications territoriales du gouvernement du Canada fait l'objet d'une révision considérable si bien que les négociations ne reprennent pas avant l'adoption de la nouvelle politique en 1986. Cela permet d'apaiser certaines des principales préoccupations des Premières nations au Yukon, qui ont conduit à l'échec de l'entente de principe provisoire de 1984.

Ententes signées

Le 29 mai 1989, le Conseil des Indiens du Yukon, le gouvernement du Yukon et le gouvernement du Canada signent une entente de principe qui a jeté les bases de l'Accord-cadre définitif qui allait suivre quatre ans plus tard.

En 1993, soit 20 ans après que le chef Elijah Smith a



Aînés signant les ententes définitives et d'autonomie gouvernementale du Conseil Ta'an Kwäch'än en 2002.

conduit la délégation à Ottawa, le Conseil des Indiens du Yukon, le gouvernement du Yukon et le gouvernement du Canada signent l'historique Accord-cadre définitif. Aujourd'hui, 12 des 14 Premières nations au Yukon ont négocié des ententes définitives et d'autonomie gouvernementale basées sur l'Accord-cadre définitif. Huit Premières nations ont ratifié des ententes, qui sont maintenant en vigueur. Quatre autres en feront de même une fois leurs ententes achevées.

Selon l'Accord-cadre définitif, les Premières nations au Yukon recevront en règlement foncier total des terres d'une superficie d'environ 41 595 km² (ou 8,5 % de la superficie totale du Yukon), avec un droit de propriété sur les ressources minières, pétrolières et gazières d'environ 25 900 km² de ces terres, ainsi que 242,6 millions de dollars (en dollars de 1989). Elles bénéficieront aussi de possibilités économiques et d'emploi particulières ainsi que de droits spécifiques de chasse et de pêche. On leur assure également une place au sein des commissions et des comités qui gèrent les parcs nationaux et les réserves d'espèces sauvages, les ressources patrimoniales, le poisson et la faune, pour ne citer que ceux-là.

En 2000, dans son discours prononcé devant la grande assemblée du Conseil des Premières nations du Yukon, le grand chef Ed Schultz a souligné les possibilités qu'offre l'avenir et a pressé les Premières nations au Yukon de relever les défis qui leurs sont lancés par l'intermédiaire du processus des revendications territoriales.

« Il n'est pas un seul peuple sur terre auquel s'offrent les possibilités qui s'offrent à nous aujourd'hui, a-t-il déclaré. Tout est fonction de la façon dont nous abordons le travail de mise en œuvre. Hier, la génération qui nous a précédé a relevé le défi, et nous a donné les meilleures ententes de revendication territoriale et d'autonomie gouvernementale au monde. La mission de notre génération est de les inscrire dans les faits. »

Alors que nous approchons du 30^e anniversaire de la présentation de *Together Today for Our Children Tomorrow*, le règlement des revendications de toutes les Premières nations au Yukon nommées dans l'Accord-cadre définitif touche à sa fin.



Jeune joueur de tambour de la troupe de danse Tagish Nation Dancers.

Canada

Démystifier les revendications territoriales

Les négociations des revendications territoriales sont complexes et délicates parce qu'elles font intervenir de nombreuses questions qui sont au cœur de la vie quotidienne des membres des Premières nations et des résidents non autochtones. Conscients du fait que le processus changera le Yukon en profondeur, les négociateurs ont pris le temps de recueillir toute l'information pertinente et d'élaborer des ententes qui reflètent les intérêts d'un large éventail d'intervenants.

L'expression « revendication territoriale » est utilisée de façon générale au Yukon pour les besoins du processus de négociation visant les terres et l'autonomie gouvernementale. Ce processus suppose que les Autochtones ont toujours entretenu un lien spécial avec la terre sur laquelle ils vivent et qu'ils considèrent comme

partie intégrante de leur culture et de leur identité. Il permet également l'établissement d'un nouveau contrat social entre

les Premières nations et leurs administrations, d'une part, et les gouvernements publics qui représentent tous les résidents du Yukon et les Canadiens, de l'autre.

Le gouvernement du Canada clarifie traditionnellement les questions entourant les droits et titres ancestraux en négociant des traités avec les Premières nations. Dans des régions comme le Yukon, où des traités n'ont jamais été conclus, les gouvernements du Yukon et du Canada négocient des traités modernes. Ces traités modernes sont les ententes définitives ou les ententes de revendications territoriales.

Voici quelques éléments du processus de négociation conduisant aux ententes au Yukon.

Négociation des ententes proprement dites

Les ententes définitives et d'autonomie gouvernementale sont négociées simultanément. Elles supposent la consultation des chefs, conseillers, employés et membres des Premières nations, ainsi que des représentants des organisations non

gouvernementales, des municipalités, des entreprises, du secteur privé, de même que des politiciens et des fonctionnaires des gouvernements du Yukon et du Canada. Dès que les négociateurs de la Première nation, du gouvernement du Yukon et du gouvernement du Canada ont terminé leurs négociations, les ententes sont envoyées aux avocats de chaque partie pour qu'ils préparent les textes juridiques.

Négociation de la mise en œuvre

Pendant que les textes juridiques sont préparés, les parties négocient la mise en œuvre pour être certaines que toutes les responsabilités et obligations sont déterminées, de même que les échéanciers et les coûts. Elles négocient une entente de transfert financier qui

définit la façon dont l'argent nécessaire à la mise en œuvre et à la prestation des programmes et services des Premières nations sera versé à la Première nation ainsi que la façon dont celle-ci contribuera financièrement.

Paraphe et ratification

Lorsque ce travail est terminé, les négociateurs des trois parties parapent toutes les ententes et les cartes, ce qui signifie que les ententes doivent passer à l'étape de la ratification.

Lorsque les membres admissibles de la Première nation votent sur les ententes – généralement dans un délai de trois mois après le paraphe – ces dernières sont transmises aux gouvernements du Yukon et du Canada pour être approuvées par le cabinet.

Dates de signature et d'entrée en vigueur

En attendant l'approbation du cabinet, les négociateurs dressent la liste des détails techniques qui doivent avoir été réglés entre la date de signature et la date d'entrée en vigueur, y compris les servitudes et les transferts de titres fonciers. Ils peuvent alors fixer la date à laquelle les modalités de l'entente définitive et de l'entente d'autonomie gouvernementale entreront en vigueur.

Ce que comprennent les ententes définitives

Les ententes définitives touchent des questions telles que les droits fonciers, les droits de chasse, de pêche et de piégeage, les compensations financières ainsi que d'autres avantages sociaux et économiques. Les ententes établissent également des systèmes de gestion des ressources et garantissent aux Premières nations au Yukon une place au sein des commissions et comités qui gèrent les parcs nationaux et les réserves d'espèces sauvages, les ressources patrimoniales et les zones spéciales de gestion.

Parmi les commissions, comités et conseils qui ont été établis, citons la Commission de gestion des ressources halieutiques et fauniques du Yukon, l'Office des droits de surface du Yukon, le Conseil d'aménagement du territoire du Yukon, le Comité du saumon du Yukon, le Conseil de la toponymie du Yukon, la Commission du patrimoine du Yukon, le Conseil de règlement des différends et la Commission d'inscription. En outre, des conseils des ressources renouvelables, des commissions régionales d'aménagement du territoire, des comités d'inscription, et des comités des terres visées par le règlement ont été créés à l'échelle locale.

Ce que comprennent les ententes d'autonomie gouvernementale



Un regard vers l'avenir

Les ententes d'autonomie gouvernementale créent un nouveau contrat social entre les Premières nations au Yukon et les gouvernements du Yukon et du Canada. Les ententes prévoient que les membres des Premières nations auront davantage d'occasions de prendre des décisions concernant leurs collectivités et leurs terres. Les Premières nations au Yukon auront la possibilité et la marge de manœuvre nécessaire pour répondre aux besoins et aux priorités de leurs collectivités. Les Premières nations peuvent adopter des lois pour régir la vie de leurs membres dans de nombreux domaines, y compris la santé, les services sociaux, la formation, l'éducation, la langue et la culture. Les ententes donnent également aux Premières nations le pouvoir d'adopter des lois concernant les terres qui leur ont été octroyées par règlement.

La liste des avantages inépuisables

Beaucoup de temps et d'efforts ont été investis dans les revendications territoriales – par les Premières nations, le gouvernement du Yukon et le gouvernement du Canada. Les résultats sont-ils à la mesure de ces efforts?

John Burdek, président du Conseil Ta'an Kwäch'än, pense que oui. Dans le bulletin de mars 2002 du Conseil Ta'an Kwäch'än, il écrit : « Nous avons maintenant tous les outils nécessaires pour être des partenaires à part entière dans la mise en valeur des ressources du Yukon, et fournir nos propres programmes et services à TOUS nos membres ».

Ed Schultz, grand chef du Conseil des Premières nations du Yukon, souligne que les ententes de transfert des programmes et services permettent à chaque collectivité d'élaborer et de mettre en œuvre les programmes et services qui répondent à ses besoins précis.

Le processus de revendications territoriales a façonné l'environnement économique, politique et social unique du Yukon, et il continue de modifier fondamentalement la façon dont les entreprises, le gouvernement et les collectivités interagissent.

Les règlements de revendications territoriales donnent aux Premières nations au Yukon un accès aux terres et aux ressources, des droits sur celles-ci, et aussi des obligations. Ils donnent à tous les résidents du Yukon la possibilité de jeter les fondements solides de l'avenir. La conclusion des revendications territoriales permettra d'améliorer l'avenir de notre environnement économique et de favoriser le développement du Nord. Cela permettra également de renforcer l'avenir culturel, social et politique des Premières nations grâce à l'autonomie gouvernementale.

Il y a de nombreuses raisons de régler les revendications territoriales, mais la plus importante est sans doute le besoin de renouveler la relation entre les Autochtones et le gouvernement. Le Yukon est à l'avant-garde du règlement des ententes définitives et d'autonomie gouvernementale, ce qui crée les conditions d'un nouveau cadre de relations intergouvernementales solides et novatrices.



Couverture à boutons : un partage de la culture autochtone.



Deux jeunes sculpteurs de masques, Journée nationale des Autochtones, 2002.

Voici quelques-unes des raisons pour lesquelles les bénéficiaires

Des avantages et raisons suivies

- Clarification de l'administration des Premières nations et des entreprises
- Environnement nouveau
- Création de nouvelles opportunités économiques
- Pour les collectivités qui deviennent plus autonomes

Les collectivités renforcées

- Possibilité d'accéder à des terres et à des ressources
- Accès à des services sociaux et politiques
- Renforcement de l'autonomie gouvernementale
- Possibilité de fournir des services aux collectivités
- Compétitivité accrue des collectivités

Les relations améliorées

- Possibilité de prendre des décisions uniques
- Participation à la décision
- Amélioration de la gestion des ressources

La gestion améliorée

- Amélioration de la gestion des ressources
- Garantie de la participation des Premières nations
- Clarification des rôles et des responsabilités

Ils ont fondé

es semble

es raisons, parmi beaucoup d'autres, pour s'ententes sur les revendications territoriales au Yukon.

es économiques en découleront pour les

antes :
ation des droits sur les terres, les ressources et l'administration, qui mettra un terme à l'incertitude pour les Premières nations au Yukon, les gouvernements, les particuliers et les entreprises.

nement d'investissement stable qui encourage de nombreux développements, ce qui renforcera l'économie. L'existence de collectivités autosuffisantes et solides qui participent activement à l'économie du Yukon et contribuent à la prospérité du Canada.

Les membres des Premières nations au Yukon, grâce à un accès aux ressources de façon équitable, ont des participants à part entière aux activités économiques qui comportent des avantages sociaux pour les résidents du Yukon.

ités des Premières nations s'en trouveront

pour les raisons suivantes :
Opportunités accrues pour les membres des Premières nations au Yukon d'administrer leurs propres affaires, de prendre des décisions sur les questions touchant et d'assumer les responsabilités qui vont avec l'autonomie gouvernementale.

Pour les Premières nations, à du financement et des mécanismes de transfert financier, de partage des coûts, de perception fiscale, de partage des recettes de l'exploitation des ressources et de paiement forfaitaire. L'augmentation du pouvoir des Premières nations grâce à l'autonomie gouvernementale dans des domaines tels que la justice interne de la Première nation, la langue, les services de santé, l'éducation et les services sociaux.

En outre, pour les Premières nations au Yukon, de nombreux programmes et de services dans le cadre de l'autonomie gouvernementale.

Le rôle des Premières nations au Yukon sur les terres cédées par les ententes et participation à la gestion des terres de l'État, ainsi que possibilité de percevoir des revenus et d'adopter des lois.

intergouvernementales seront renforcées

Les ententes suivantes :
Opportunités accrues pour les Premières nations au Yukon, de conclure des arrangements d'autonomie gouvernementale avec le gouvernement du Yukon et le gouvernement du Canada, permettant à leurs collectivités d'être autosuffisantes.

Une participation accrue du public au processus de prise de décision grâce à l'établissement de conseils, comités et commissions garantissant que les Premières nations au Yukon sont représentées.

l'environnement et des ressources sera

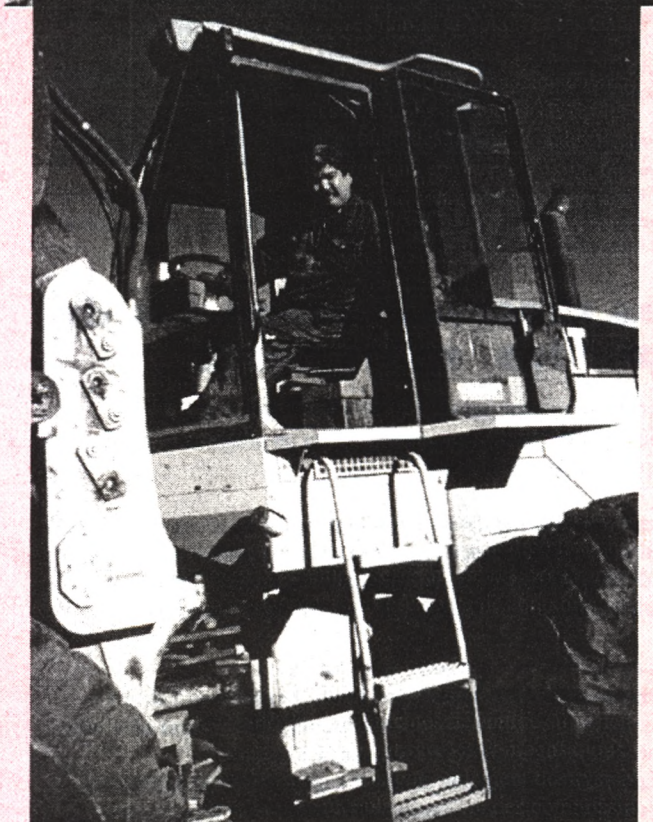
sur les raisons suivantes :
La protection de la protection environnementale des terres et des ressources du Yukon au moyen de conditions et de dispositions précises intégrées au processus de mise en œuvre.

Le rôle accru pour les Premières nations au Yukon, d'un rôle accru dans la gestion des ressources patrimoniales et des terres de leurs territoires traditionnels.

La reconnaissance des droits que tous les résidents du Yukon ont de passer, de pêcher et de piéger dans le territoire, et le rôle accru du pouvoir exercé par les Premières nations sur la gestion et l'exploitation des ressources naturelles dans les limites de leurs territoires traditionnels.

incent à tous les résidents du

Yukon la possibilité de jeter les bases des avantages économiques solides de l'avenir.



Le règlement des revendications territoriales occasionnera des avantages économiques.

Porter le processus devant le peuple

Une fois que les négociateurs d'une Première nation, du gouvernement du Yukon et du gouvernement du Canada paraphent les ententes définitives et d'autonomie gouvernementale, chaque partie passe à l'étape la plus importante, celle de la ratification.

Pour les Premières nations qui entrent dans le processus de ratification, cette étape suppose de renouer avec une vieille tradition selon laquelle toute décision est prise après en être arrivé à un consensus. Rien n'est proposé pour garantir que chaque membre sera informé de ce qui est proposé et que ceux qui ont 16 ans ou plus auront la possibilité d'accepter ou de rejeter les ententes. Il faut que la majorité des bénéficiaires admissibles et des membres de la Première nation acceptent les ententes pour que celles-ci soient ratifiées.

Huit Premières nations au Yukon ont approuvé et mis en œuvre des ententes définitives et d'autonomie gouvernementale. Quatre autres – c'est-à-dire les Premières nations de Carcross/Tagish, de Kluane, de Kwanlin Dun et de White River – ont signé un protocole d'entente avec les gouvernements du Yukon et du Canada signifiant que les négociations sont terminées quant au fond et que toutes les parties sont déterminées à passer aux étapes suivantes.

On s'affaire à préparer le projet de règlement territorial définitif qui sera soumis à la ratification par scrutin des bénéficiaires et des membres de ces quatre Premières nations. Les aspects juridiques et techniques des ententes sont présentement examinés et des plans de mise en œuvre sont en cours d'élaboration.

Un comité indépendant des gouvernements et de la Première nation gère le processus de ratification, qui est défini dans l'entente définitive ainsi que dans l'entente d'autonomie gouvernementale.

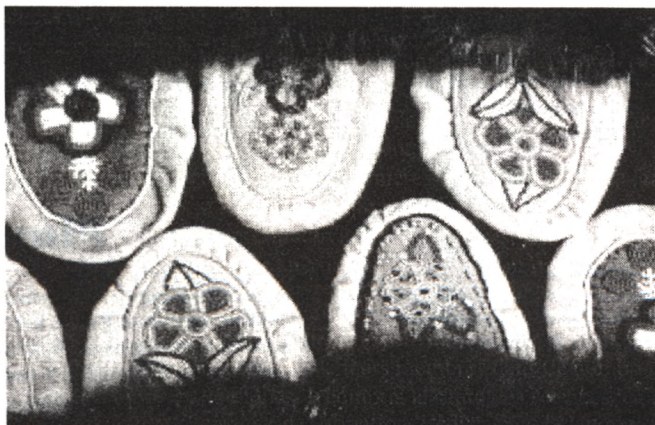
Chaque Première nation détermine également comment elle ratifiera ses ententes, en fonction de ses besoins et des traditions de son peuple. Par exemple, le Conseil des Tlingits de Teslin, au Sud du Yukon, administre une forme traditionnelle de gouvernement sous la forme de son système de clan, si bien que celui-ci est devenu le fondement de son processus de ratification. Chaque clan a eu un représentant qui a travaillé avec le comité de ratification pour s'assurer que ses membres ont eu une chance d'examiner les ententes. Les Tlingits de Teslin ont approuvé les ententes en signant un formulaire d'autorisation, lequel a ensuite été signé par un témoin.

D'autres Premières nations ont ratifié leurs ententes par scrutin, en isoloir ou par la poste. Cela a créé des difficultés particulières pour les Premières nations Champagne et Aishihik, à Haines Junction, qui furent parmi les premières à ratifier des ententes définitives et d'autonomie gouvernementale en 1993.

Paul Birckel, ancien chef des Premières nations Champagne et Aishihik, se rappelle que le scrutin devait avoir lieu un lundi, ce qui posait problème puisque le courrier arrive à Haines Junction le mardi. « Nous avons reçu beaucoup de bulletins par la poste le mardi, que nous ne pouvions pas compter! », explique-t-il. Les Premières nations ont obtenu la majorité dont elles avaient besoin pour ratifier les ententes, mais une majorité moindre que prévue en raison de ce délai.

Le Conseil Ta'an Kwäch'än, qui a approuvé ses ententes au début de 2002, a installé des isoloirs à Whitehorse et à Lake Laberge, tout en autorisant le vote par la poste parce qu'il y avait des électeurs admissibles en Alaska, dans le Sud du Canada et aux États-Unis.

Lorsqu'une Première nation ratifie son entente, le comité de ratification signale à toutes les parties que les bénéficiaires se sont prononcés en faveur des ententes. Les gouvernements territorial et fédéral adoptent alors des décrets approuvant les ententes.



Mocassins en peau d'orignal, ornés de broderie perlée.

Canada

Les règlements permettent d'améliorer la gestion de la faune aquatique et terrestre

Le poisson et le gibier sont importants pour le Yukon pour bien des raisons. Plusieurs résidents aiment chasser et pêcher. Les Premières nations au Yukon dépendent des ressources alimentaires traditionnelles pour subsister. Les chasseurs et les pêcheurs non résidents rapportent des avantages économiques.

La signature des ententes de revendications territoriales change un bon nombre de règles et de règlements touchant la chasse et la pêche et, pour Gerry Couture, c'est bien comme ça.

Alors qu'il était président de la Commission de gestion des ressources halieutiques et fauniques du Yukon en 1999, M. Couture a déclaré que les ententes signifiaient que les Premières nations avaient un rôle important à jouer dans la gestion de la faune, du poisson et de leur habitat. « Les Premières nations sont en train de mettre en place des systèmes pour gérer leurs chasseurs, notamment des systèmes de permis et de contrôle des prises. Elles reviennent à leur éthique traditionnelle de conservation et de respect dans leurs territoires traditionnels et dans leurs relations avec les autres Premières nations par le biais de leurs accords de partage. »

Depuis, M. Couture déclare qu'il a vu beaucoup de changements rapides pour certaines Premières nations : « D'après ce que je constate, les Premières nations qui ont signé des ententes d'autonomie gouvernementale sont en train de mettre rapidement en place leurs régimes de gestion, pour prendre en main la chasse de subsistance dans leurs territoires ». En tant qu'autorités chargées

d'administrer la chasse de subsistance, elles ont un intérêt particulier à faire en sorte que certaines populations aquatiques et terrestres restent saines.

M. Couture admet que les changements n'ont pas toujours été faciles, et qu'il y a eu, comme il fallait s'y attendre, de la confusion et des frustrations. C'est pourquoi la Commission de gestion des ressources halieutiques et fauniques du Yukon et le ministère de l'Environnement du Gouvernement du Yukon continuent tous deux de travailler pour accroître la prise de conscience et la compréhension des changements par divers moyens comme la publicité télévisée et les réunions d'information. Il y a même des dépliants en langues étrangères disponibles dans les consulats canadiens aux quatre coins du globe.

« Nous avons voulu faire connaître au monde entier notre message, c'est-à-dire que nous respectons notre faune et que les visiteurs qui se rendent au Yukon doivent la respecter comme nous », a déclaré M. Couture.

Lorsque les chasseurs non autochtones renouvellent leur permis, on leur remet le guide de la chasse du Ministère, qui est rempli de cartes et de renseignements faciles à lire sur la réglementation et les responsabilités des chasseurs.

La Commission de gestion des ressources halieutiques et fauniques du Yukon a été créée en 1995 dans le cadre de l'Accord-cadre définitif. Il s'agit d'un groupe consultatif composé de 12 membres – 6 choisis par le Conseil des Premières nations du Yukon et 6 par le gouvernement du Yukon – dont le mandat touche tous les aspects de la gestion du poisson, de la faune et de leur habitat. Les membres sont nommés par le ministre de l'Environnement du Gouvernement du Yukon et ils font des recommandations au ministre fédéral ou territorial compétent ou à une Première nation.

Les répercussions sur les terres octroyées par les ententes

Le public peut pénétrer sur les terres visées par les ententes et non mises en valeur, à des fins récréatives et non commerciales, et y rester pour une période de temps raisonnable. Le public peut également prendre un itinéraire reconnu pour traverser des terres visées par les ententes et non mises en valeur pour se rendre sur des terres non visées par les ententes à des fins commerciales ou non commerciales.

Les droits de chasse changeront au fur et à mesure que les ententes seront mises en œuvre, car le public n'aura pas le droit de chasser sur des terres de catégorie A sans la permission écrite de la Première nation concernée. Dans la réglementation actuelle sur la chasse et la pêche, on explique les droits et les responsabilités du public qui a l'intention de chasser et de pêcher sur les terres des Premières nations visées par l'entente.

Les trappeurs inscrits pour opérer sur les terres visées par l'entente peuvent continuer d'exploiter leurs réseaux de piégeage. Soixante-dix pour cent des sentiers de piégeage situés sur le territoire traditionnel d'une Première nation seront réservés aux membres de celle-ci.

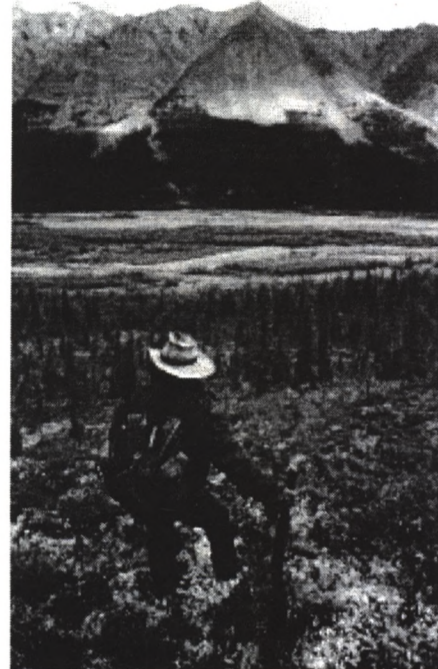
Des renseignements précis sur la façon dont chaque entente définitive traite de la question de l'accès aux terres et de la chasse, de la pêche et du piégeage, sont disponibles auprès des bureaux des Premières nations ou du ministère de l'Environnement du Gouvernement du Yukon.

Par l'intermédiaire de la Tribune intergouvernementale récemment créée, des représentants élus des Premières nations au Yukon, du gouvernement du Yukon et du gouvernement du Canada ainsi que le grand chef du Conseil des Premières nations du Yukon travaillent à donner vie aux ententes définitives et d'autonomie gouvernementale et à envisager l'avenir de l'administration du Yukon.

La mise en œuvre des nouvelles structures d'exercice des pouvoirs peut être tout à la fois

...les Premières nations qui ont signé des ententes d'autonomie gouvernementale sont en train de mettre rapidement en place leurs régimes de gestion...

Dan Lindsey, Agent de conservation et gestionnaire de l'Application et de l'observation des règlements au ministère de l'Environnement, estime que les changements nécessitent un important processus d'apprentissage. « Nous avons 13 agents sur le terrain et la combinaison des différentes ententes peut parfois porter à confusion. Il faut tenir compte du fait que les Premières nations interprètent les choses différemment ou qu'elles ne se sont pas familiarisées avec leurs droits précis, si bien que nous nous tenons informés les uns les autres de la façon dont nous répondons à ces questions au fur et à mesure qu'elles se posent. »



Les Premières nations ont un rôle important à jouer dans la gestion de la faune, du poisson et de leurs habitats.

Il déclare que les employés du Ministère ont régulièrement des discussions informelles avec le personnel concerné des Premières nations et qu'ils les accompagnent parfois en tournée sur le terrain. Les agents de conservation du gouvernement n'ont pas le pouvoir de faire respecter les nouvelles dispositions sur l'accès. C'est à chaque Première nation qu'il appartient de légiférer, dans le cadre de son autonomie gouvernementale, en matière d'intrusion sur ses terres et de récolte des ressources par ses membres. Certaines Premières nations ont embauché leurs propres agents de conservation, alors que d'autres envisagent de mettre leurs ressources en commun, à trois Premières nations, comme celles représentées par le Northern Tutchone Tribal Council.

En 1999, M. Couture a déclaré que les changements ont compliqué le processus administratif et qu'il a fallu plus de temps que prévu pour résoudre les questions. « Nous sommes dans une période de transition, avec tous les problèmes que cela comporte. Mais il est certain qu'il y aura des systèmes de gestion de la chasse par les Premières nations. Chaque Première nation en aura un. »

Aujourd'hui, il dit que les choses se sont bien passées. « La transition continue, mais une bonne partie des problèmes qui y étaient liés sont résolus. Franchement, je suis surpris de la rapidité et de l'efficacité avec lesquelles les choses se sont produites dans certains cas. Je trouve cela positif. »

Les répercussions sur les terres de l'État

Dans l'ensemble, le règlement des revendications territoriales n'a pas d'incidence sur l'accès aux terres publiques.

Les membres d'une Première nation signataire d'une entente définitive, peuvent continuer d'exploiter les ressources aquatiques et fauniques du territoire de leurs Premières nations, en autant qu'ils en ont besoin pour subsister. Pour chasser sur le territoire traditionnel d'une autre Première nation au Yukon, ils doivent posséder un permis de chasse du Yukon valide ou avoir l'autorisation écrite de la Première nation qui détient le territoire traditionnel sur lequel ils ont l'intention de chasser.

Des renseignements précis sur les droits et responsabilités des chasseurs membres d'une Première nation sont disponibles auprès des bureaux des Premières nations ou du ministère de l'Environnement du Gouvernement du Yukon.

Un avenir solide pour tous : le règlement des revendications territoriales au Yukon

Publié avec l'autorisation du ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada

Ottawa, 2003

QS-Y203-010-EE-A1

© Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2003

Pour obtenir plus de renseignements ou pour demander une copie de la brochure « Un avenir solide pour tous : le règlement des revendications territoriales au Yukon », veuillez contacter :

Services des communications du MAINC

Téléphone : (867) 667-3152

<http://www.ainc-inac.gc.ca>

This publication is also available in English.

Photographies: Cathie Archbould Photography, Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada

Comprendre les diverses catégories de terres visées par les règlements

À la date où une entente définitive entre en vigueur, les terres visées par l'entente deviennent officiellement des terres de la Première nation octroyées par l'entente, et un programme d'arpentage établi fait le levé officiel de chaque parcelle de terre visée.

Toutes les terres proposées dans le cadre du règlement sont cartographiées et les cartes sont sujettes à l'examen du public. Les gouvernements et chacune des Premières nations tiennent une journée portes ouvertes avant l'achèvement de chaque entente de revendication territoriale. Les membres des Premières nations peuvent consulter leurs cartes au bureau de leur Première nation local.

Voici une description des différentes catégories de règlements fonciers :

- **Sur les terres visées par un règlement de catégorie A**, une Première nation au Yukon a la propriété du sol et du sous-sol, y compris les ressources minières, pétrolières et gazières, ainsi que des droits exclusifs de pêche et d'exploitation des ressources fauniques.
- **Sur les terres visées par un règlement de catégorie B**, une Première nation au Yukon a la propriété du sol seulement. Les résidents du Yukon continuent d'avoir accès à ces terres et de jouir des droits de pêche et d'exploitation des ressources fauniques ainsi que l'acquisition des droits miniers.
- **Sur une terre visée par un règlement détenue en fief simple**, une Première nation au Yukon a un titre de propriété absolue semblable aux titres déposés au Bureau d'enregistrement des titres fonciers.
- **Les terres non visées par un règlement** consistent en toutes les terres et les eaux du Yukon non octroyées par un règlement.
- **Une réserve** est une terre qui a été mise de côté pour l'usage et au profit des Premières nations au Yukon au sens de la *Loi sur les Indiens*. Si une Première nation au Yukon choisit une réserve comme terre de règlement, la *Loi sur les Indiens* cesse de s'appliquer lorsque l'entente définitive entre en vigueur.

Les demandes de renseignements sur les terres sélectionnées pour les règlements peuvent être adressées à la Direction des revendications et du gouvernement indien du bureau régional du Yukon d'Affaires indiennes et du Nord Canada, à Whitehorse; au bureau du Secrétariat des revendications territoriales du Gouvernement Yukon, à Whitehorse; ou au bureau de la Première nation concernée.

Planifier pour l'avenir

ardue et productive. La Tribune intergouvernementale vise également à aider les Premières nations au Yukon, qui viennent d'achever le processus de règlement des revendications territoriales, à continuer à aller de l'avant et à mettre en œuvre les ententes d'autonomie gouvernementale.

John Burdek, du Conseil Ta'an Kwäch'än, a parlé aux médias de son point de vue sur la nouvelle relation intergouvernementale à l'occasion de l'assemblée générale du Conseil Ta'an Kwäch'än

de 2002. « Nous nous éloignons de la *Loi sur les Indiens* et de son approche paternaliste, et nous commençons à prendre des décisions par nous-mêmes et à fournir des programmes pour nous-mêmes. » M. Burdek a également remarqué que d'autres Premières nations autonomes ont fourni beaucoup de soutien aux Ta'an Kwäch'än et leur ont fait part de leur expérience en ce qui concerne l'administration de leur propre gouvernement.

Le gouvernement du Canada a financé la création d'un secrétariat à l'autonomie gouvernementale

des Premières nations au Yukon. Ce secrétariat à orientation communautaire, supervisé par un comité de chefs de Premières nations autonomes, aidera les Premières nations au Yukon à travailler ensemble pour relever les défis de l'autonomie gouvernementale et pour renforcer les relations intergouvernementales.

Vint-cinq ans de festivités au Frostbite

Les surprises de cette année

Les passionnés de musique célébreront ensemble le vingt-cinquième anniversaire du festival de musique Frostbite au centre-ville de Whitehorse, les 21, 22 et 23 février. Un spectacle d'ouverture aura lieu le jeudi 20 février à la Salle de bal de l'hôtel Westmark. On y présentera King Cobb Steelie, un groupe ontarien qui porte bien le descriptif *electro funk* et le groupe yukonnais Ben Mahoney and the Big-Eyed Beans from Venus ouvrira la soirée dans la même veine.

Le président de la Société de musique Frostbite, M. John Layman, s'est montré très en-

thousiaste par rapport aux artistes invités de cette année. « C'est la première fois qu'on a mis sur pied un comité de sélection responsable de la direction artistique, dit M. Layman, nous avons ainsi réussi à impliquer plusieurs membres de la communauté et à éviter qu'une seule personne soit chargée de faire tous les choix musicaux. »

Sept groupes ou artistes de l'extérieur ont été choisis. Il s'agit de Paul Reddick & the Sidemen, Zubot & Dawson, Christine Fellows, Tom Phillips and the Men of Constant Sorrow, Leela Gilday, King Cobb Steelie et Danielle Hé-

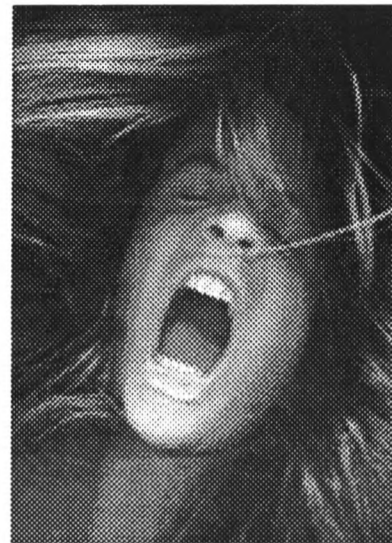
bert.

« Je ne connaissais pas la musique de Danielle Hébert mais j'étais agréablement surpris en écoutant son disque, avoue M. Layman, pour moi, cela dépassait la description pop-jazz. »

Son premier disque, *50/50* (1997), est décrit comme un métissage de styles funk, rock et jazz. Son deuxième, *The Alien Suite* (2000), explore un domaine spirituel et décrit un espace sonore atmosphérique et varié. Danielle travaille présentement sur un nouveau disque, *Odyssée*, un projet entièrement en français qui sortira cette année.

« J'ai passé l'été dernier en écriture et composition et l'enregistrement a commencé en novembre 2002. On devrait avoir terminé le disque plus tard à l'été. »

Pour Frostbite, elle prépare un spectacle solo bilingue qui présentera quelques-unes de ses nouvelles compositions ainsi que certaines de ses interprétations favorites. Elle donnera aussi des spectacles dans



Danielle Hébert

les écoles. Il s'agit de la première visite de Danielle au Yukon et elle espère bien y voir les aurores boréales.

Parmi les Yukonnais, les artistes invités sont : Clavé, Gordie Tentrees, Aylie Sparks, Route Jazz Ensemble, Remy Rodden, Paul Foster, Kim Beggs, Art Johns, High Nose Lilly, Yukon Jack, Copper Tom Tom, Ben Mahoney and the Big-Eyed Beans from Venus, Suburban Knight, Pro-Decibel, Steve Slade et Dave Haddock. De cette liste, on remarque

quelques nouveautés sur la scène locale.

Le groupe Pro-Decibel, un des gagnants du concours de jeunes talents (Young Talents Showcase), nous présentera une variété de musique partant du rock & roll traditionnel en allant jusqu'à ce qui a été qualifié de la musique la plus bizarre jamais entendue. Leur participation au Festival Frostbite est un rêve devenu réalité. « J'ai dit l'année dernière que d'ici un an, on formerait un groupe et qu'on jouerait au festival », nous dit Étienne Girard, un des membres du groupe. Il attribue leur succès au fait que les quatre membres du groupe sont de véritables passionnés de la musique.

Si Pro-Decibel est un exemple de ce qui peut découler des rêves, High Nose Lilly nous offre la leçon qu'il n'est jamais trop tard pour écouter notre passion. Le groupe est né récemment de l'amalgame

Suite page suivante

Conseil des services sociaux et de la santé

Le Conseil des services sociaux et de la santé du Yukon est un regroupement consultatif dont le mandat consiste à faire des recommandations au gouvernement du Yukon et à favoriser les démarches visant à améliorer la santé et le bien-être de la population du Yukon.

Si vous ou votre groupe vous intéressez aux questions de santé, de services sociaux ou de justice, on vous encourage à entrer en contact avec le président ou avec la coprésidente du Conseil, ou avec un des membres du Conseil de votre région. Rien ne sera ménagé pour que vous puissiez présenter votre point de vue au Conseil.

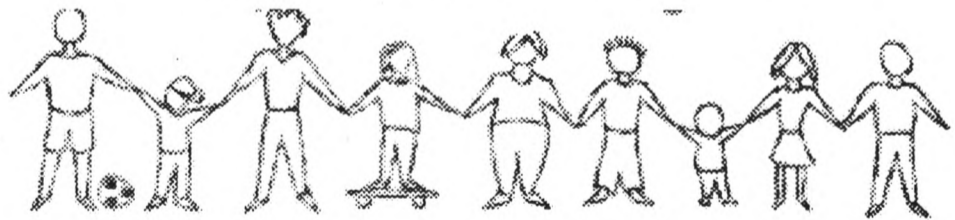
La prochaine réunion du Conseil aura lieu le 7 et 8 mars 2003.

Le Conseil actuel est composé des personnes suivantes :

Colleen Wirth, Chair	668-5258
Glennis Allen	667-4960
Dorothy John, Ross River	969-2531
David Ravensdale, Carcross	821-4810
Niall Sheridan	633-2647
Iris Cormier	633-5988
Stanley Noel, Dawson City	993-5385
Renee Alford	667-7960
James Allen, Haines Junction	634-2288
Lynne Harris	668-8747
Sandra Beckman	668-8793

Pour obtenir de plus amples renseignements, adressez-vous au secrétariat du Conseil, par téléphone au 667-5770, ou par télécopieur au 667-3096. De l'extérieur de Whitehorse, composez le numéro sans frais 1-800-661-0408.

AVEZ-VOUS DES IDÉES POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DE VOTRE COLLECTIVITÉ ?



Nous sommes à la recherche de propositions de projets visant à :

- Raffermer les liens entre les gens, les familles et les collectivités;
- S'attaquer aux causes profondes de la criminalité, tels les mauvais traitements, la violence, l'incompétence parentale, l'alcoolisme et la toxicomanie;
- Favoriser les partenariats communautaires et sensibiliser le grand public à la prévention du crime.

Pour obtenir de l'information, des conseils, ou une trousse de demande, prière de communiquer avec :

Linda Casson, coordonnatrice communautaire
Téléphone : 867 668-2420
Fax : 867 393-3759
Courriel : cmp@yknet.yk.ca
www.prevention.gc.ca

La date limite pour envoyer les demandes de financement est le 15 mars

Vingt-cinq ans de festivités au Frostbite

Voici les artistes

(Suite)

entre les compositions de Natalie Edelson, (voix, guitare et piano) et la magie rythmée de Carl Burgess à la guitare basse et de Jordon Burnett aux percussions. Bien que Natalie compose et joue depuis longtemps, High Nose Lilly constitue sa première expérience musicale en tant que membre d'un groupe. C'est évidemment une expérience qu'elle adore : « J'aurais dû commencer cela à seize ans, nous dit-elle en riant, j'ai toujours pensé que j'aimerais faire partie d'un groupe mais ce n'est que l'année dernière que tout est tombé en place. » Tout en se laissant emporter par le tempo, il faudra bien garder l'oreille ouverte pour une chanson bilingue au refrain qui honore notre bon vieux fromage en grains.



High Nose Lilly

Photo : Janice Durant

Le festival gardera le même format habituel, avec danses, ateliers et journée familiale. Des spectacles auront lieu au Gold Rush Inn, à l'hôtel Westmark ainsi qu'au High Country Inn. M. Layman affirme qu'une attention particulière fut portée à la création de l'horaire afin de réduire les problèmes des files d'attente de l'an dernier. Il ajoute aussi que les prix ont été réduits cette année, pour faire un cadeau d'anniversaire à tous ceux qui supportent le festival depuis si longtemps. On peut se procurer un laissez-passer de fin de semaine au coût de 60 \$ et les billets individuels seront disponibles pendant la fin de semaine du festival pour 25 \$. L'horaire au complet se trouve sur le site www.frostbitefest.ca.

Janice Durant

Un message important pour les résidents permanents du Canada

Facilitez votre retour au Canada

Épargnez du temps et de l'argent ; obtenez votre carte de résident permanent (carte RP) avant de partir en voyage.

✦ **Qui a besoin de cette nouvelle carte RP :** Les résidents permanents (immigrants reçus) qui font un voyage international par transporteur commercial devront présenter une carte RP pour revenir au Canada, et ce, à compter du 31 décembre 2003.

Les citoyens canadiens n'ont pas besoin d'une carte RP.

✦ **Où vous devez montrer votre carte RP :** En tant que résident permanent (immigrant reçu) revenant de l'étranger, vous devez montrer votre carte RP aux membres du personnel de bord à l'embarcation d'un avion, d'un bateau, d'un train ou d'un autocar.

Si vous êtes un résident permanent voyageant à l'étranger mais n'avez pas de carte RP valide en date du 31 décembre 2003, on pourrait vous refuser l'embarcation à bord d'un avion, d'un bateau, d'un train ou d'un autocar en direction du Canada. On vous dirigerait vers l'ambassade ou le consulat du Canada le plus près afin d'obtenir un document de voyage à usage limité. Le tout pourrait entraîner des délais de voyage et des coûts supplémentaires pour vous.

✦ **Obtenir la citoyenneté canadienne :** Plusieurs résidents permanents sont admissibles à la citoyenneté canadienne et sont encouragés à faire une demande de citoyenneté.

✦ **Comment vous procurer votre carte RP :** Des trousseaux d'information sont offertes sur le site Web de Citoyenneté et Immigration Canada (www.cic.gc.ca) ou par téléphone au centre d'appel de la carte RP (1 800 255-4541).

Votre demande sera traitée en fonction de l'année où vous êtes devenu un résident permanent. Consultez le tableau ci-après pour déterminer le mois au cours duquel vous devrez faire votre demande. Faites-la tôt. Par exemple, si vous êtes devenu un résident permanent en 1998, vous devez présenter votre demande le 1^{er} mai 2003.



Information et trousseaux de demande :
 ☎ 1 800 255-4541
 Téléscripneur/ATME : 1 888 576-8502
 🌐 www.cic.gc.ca

Canada

Année d'obtention du droit d'établissement	Date à laquelle soumettre votre application
de 2000 à 2002	janvier à avril 2003
de 1996 à 1999	mai 2003
de 1992 à 1995	juin 2003
de 1988 à 1991	juillet 2003
de 1980 à 1987	août 2003
de 1973 à 1979	septembre 2003
avant 1973	EN TOUT TEMPS

Culture à la page

par Sandra St-Laurent



CRITIQUE

Le cœur découvert
Michel Tremblay
Québec, 1986
318 pages

Michel Tremblay saura toujours nous surprendre. Cette fois-ci, il quitte momentanément le monde des femmes, sujet si familier et qu'il traite avec brio dans ses romans, pour celui des hommes.



Il se lance donc dans une des premières histoires d'amours entre hommes qu'il décrit avec beaucoup de tendresse et de réalisme. L'histoire relate la rencontre de Jean-Marc et Matthieu que l'âge sépare et la famille aussi.

En effet, bien qu'étant le plus jeune des deux, Matthieu est père d'un petit bout de chou de quatre ans fort animé qui viendra bouleverser la vie de ces deux hommes. À travers ses visites, on découvre les défis d'une homosexualité au quotidien, tantôt avec humour, tantôt avec une maladresse touchante.

Le cœur découvert est un roman magnifique bourré de personnages si beaux dans leurs imperfections et leurs hésitations qu'on les adopte sur le coup. Écrit dans le style à la fois familier et humoristique de Tremblay, il ne faut pas s'y méprendre : *Le cœur découvert* est une puissante réflexion sur les changements sociaux et l'importance de la famille, qu'elle soit biologique ou totalement réinventée. *Le cœur à découvert* fait partie de la collection de livres de l'AFY.

Critique par Sandra St-Laurent

Le mal des licornes
Claude d'Astous
Éditions Pierre Tisseyre
151 pages



C'est l'histoire d'une petite fille, Isabelle, qui a découvert l'année passée qu'elle était une fée. Maintenant, elle et sa grand-mère fée ont toutes les deux de mauvais rêves. Elles rêvent des plus mauvais moments de leur vie. Les fées ressentent le malaise des licornes. Une nuit, elles ont entendu les licornes se plaindre du mal des licornes. Elles doivent les aider! Mais comment? Les fées vont rencontrer une licorne «sans corne» qui va les aider énormément à trouver une solution! Isabelle et sa grand-mère vont vivre une aventure qui est périlleuse autant pour elles comme fées que pour les licornes.

Cher futur lecteur ou lectrice, tu vas découvrir que ce livre est bien écrit. Il plaira aux personnes qui aiment les histoires de fées et de licornes. Ce qui m'a impressionnée le plus, c'était la détermination des deux fées. J'ai bien

PETITES ANNONCES

Nouveautés du centre de ressources

- *Atanarjuat*, le film de Zacharias Kunuk raconte un mythe inuit où se mêlent l'amour, le pouvoir, l'envie et le surnaturel.

CinéFrance

- *Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre*

Devant relever le défi de construire un palais à l'honneur de César en trois mois, afin de prouver la grandeur du peuple égyptien, l'architecte Numérobis part à la recherche des invincibles Gaulois. Avec Gérard Depardieu et Alain Chabat. Le film sera

CALENDRIER CULTUREL

Jusqu'au 15 février

The Foreigner pièce de théâtre de Larry Sue au théâtre du Guild. En anglais. Rens.: 633-3500

Jusqu'au 6 mars

Nathalie Parenteau expose ses plus récentes toiles à la Galerie du Centre des arts. Mardi au vendredi de 12 h à 18 h. Samedi et dimanche de 12 h à 17 h.

9 février

Brett Dillingham, série de contes irlandais et inuits. Centre des arts, à 14h. En anglais.

21-22 février

Frostbite, série de spectacles de musique pour chasser les «blues» de l'hiver! Programme à venir. Consulter le site Internet au www.frostbitefest.com. Rens. : 668-4921

15 février

Les Monologues du vagin, pièce de théâtre de Eve Ensler. Centre des arts. En français à 19 h, suivie d'un entracte, puis en anglais à 21 h. Levée de fonds pour les organismes de femmes du Yukon. Un encan d'art aura lieu sur place. Rens. : Les EssentiElles 668-2636.

22 février

Double Exposure avec Bob Robertson et Linda Cullen. Comédie et parodie de l'actualité du Nord. Spectacle présenté au Centre des arts. En anglais.

28 février et 1^{er} mars

Joelle Rabu chante Piaf, spectacle présenté au Centre des arts en collaboration avec Whitehorse Concerts. Répertoire de la célèbre chanteuse Édith Piaf.

aimé la façon dont l'auteur a décrit les personnages. Il a bien intégré ses idées sans perdre le lecteur. Ceci est important parce que le livre est le troisième d'une série. Je conseille la lecture des deux premiers livres à toutes les personnes intéressées par ce livre-ci.

Critique par Geneviève Sauvé-Meuleman, élève de 7^e année en français immersion à l'école élémentaire de Whitehorse (WES). *Merci spécialement à Madeleine Lanctôt pour cette collaboration.*

Rose MUSIC
4137A - 4^e Avenue
Commandez votre musique en français ici!
TÉL 667-2188
TÉLÉC 667-2221 sgedrose@yknet.yk.ca

LE SECTEUR CULTUREL VOUS INVITE AU CENTRE DE RESSOURCES

Heures d'ouverture
Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h
et le vendredi de 8 h 30 à 18 h

Nouveau

- Bienvenue aux cinéphiles! Plus de 1 000 vidéocassettes et DVD à louer
- Vous aimez lire? Venez bouquiner. Collection de 550 livres à emprunter.
- Nouveau** • Poste d'écoute de CD pour ensuite faire des achats éclairés. Une sélection de 2000 disques compacts.

302, RUE STRICKLAND
Whitehorse
Tél.: 668-2663 poste 207

AFY



Vendez-vous des produits culturels?



Placez une annonce ici.



Appellez Odette au 667-2931



Des milliards de dollars additionnels pour la santé : une entente historique ou un arrangement?

Scène nationale

Ottawa (APF) : Après douze heures de discussions et de négociations difficiles, Ottawa et les provinces ont conclu une entente de financement sur les soins de santé qui ne satisfait qu'à moitié les premiers ministres des provinces.

L'entente «historique» a d'ailleurs été dénoncée immédiatement par les premiers ministres du Yukon, des Territoires et du Nunavut, qui ont refusé de la signer en raison d'un financement inadéquat pour les peuples autochtones.

Le fédéral versera 17,3 milliards additionnels aux provinces au cours des trois prochaines années, incluant une somme de 2,5 milliards qui sera transférée immédiatement pour répondre aux besoins pressants et immédiats et que les provinces pourront utiliser

comme bon leur semble.

Le gouvernement canadien ouvre aussi la porte au transfert d'une partie de ses surplus budgétaires pour la santé. Il s'engage en effet à verser aux provinces jusqu'à 2 milliards de dollars de plus pour la santé à la fin de l'année financière 2003-2004, si le ministre des Finances établit en janvier que le surplus le permet.

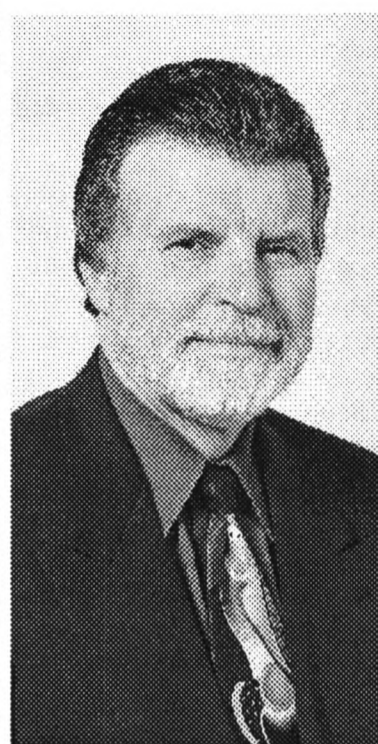
Les provinces réclamaient 15 milliards de dollars additionnels au cours des trois prochaines années, soit la somme proposée dans le rapport Romanow sur l'avenir des soins de santé. A première vue, Ottawa offre davantage. Mais les provinces estiment qu'elles ne recevront en vérité que 12 milliards de dollars additionnels. C'est que le fédéral inclut

dans son offre une somme déjà annoncée de 3,9 milliards de dollars, qui est tirée de la précédente entente sur la santé conclue en septembre 2000, de même que des sommes servant à financer des initiatives nationales en santé.

Ottawa calcule que les sommes additionnelles versées aux provinces seront de 25,3 milliards de dollars au cours des quatre prochaines années, 34,8 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années et 70,1 milliards de dollars au cours des huit prochaines années.

Le fédéral entend de plus investir 16 milliards de dollars dans un fonds quinquennal de réforme axé sur les soins de santé primaires, les soins à domicile et la couverture des médicaments sur ordonnance dont le coût est exorbitant. Le fonds disposera d'un budget de 1 milliard de dollars en 2003-2004 et atteindra 5,5 milliards de dollars en 2007-2008.

Les autres investissements fédéraux en santé consistent en une somme de 1,5 milliard de dollars pour un fonds pour l'équipement diagnostique et médical; 600 millions de dollars dans la technologie de l'information, la télémédecine, la télésanté et l'infrastructure d'information; 500 millions de dollars pour les hôpitaux de recherche, 1,6 milliard de dollars sur cinq ans pour diverses initiatives de santé; 1,3 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années pour diverses priorités du fédéral en santé



Dennis Fentie

qui seront énoncées dans le budget du mois de février et 1,3 milliard de dollars pour la santé des Autochtones.

«On ne demande pas beaucoup. Seulement les moyens d'offrir les services» Dennis Fentie

Le gouvernement fédéral créera enfin un conseil de la santé, qui sera chargé d'évaluer le rendement du système de santé à l'aide d'objectifs clairs et d'indicateurs comparables pour toutes les provinces.

Le premier ministre Dennis Fentie du Yukon a dit que cette conférence était un exemple «de l'échec d'Ottawa» dans le dossier de la santé. «On ne demande pas beaucoup. Seulement les moyens d'offrir les services» a commenté le premier ministre.

Stephen Kakfwi des Territoires du Nord-Ouest a déclaré qu'il n'y avait aucune raison d'être fier du travail accompli lors de cette conférence fédérale-provinciale. «Il n'y a rien dans cette entente pour nous» a dit le premier ministre, en rappelant que la moitié de la population des Territoires était d'origine autochtone.

Paul Okalik du Nunavut a renchéri en rappelant que les Autochtones avaient le pire état de santé au pays. «Nous avons été abandonnés» a estimé le premier ministre.

Le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Pat Binns a bien pris soin, au nom de ses collègues des provinces, de parler d'un «arrangement» avec Ottawa, plutôt que d'une entente.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, a dit que l'entente était un pas vers la viabilité du système de santé, mais qu'il restait encore du chemin à parcourir. «On ne sera pas en mesure de répondre à toutes les attentes» a averti le premier ministre.

Les premiers ministres ont tenté en vain d'obtenir davantage d'argent. Le Nouveau-Brunswick, le Québec, Terre-Neuve et Labrador, le Manitoba et la Colombie-Britannique ont surtout mené la bataille. «Nous avons travaillé toute la journée pour avoir davantage d'argent pour les patients» a indiqué le premier ministre Lord. Mais, a-t-il

Suite page suivante

La Commission scolaire de la Division scolaire franco-manitobaine n° 49 (DSFM) est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour le poste de DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

La direction générale travaille étroitement avec la commission scolaire afin d'assurer la réalisation de la mission de la DSFM. Elle est responsable d'assurer que les ressources humaines et matérielles soient consacrées à créer un climat d'apprentissage pour tous les partenaires de la communauté scolaire des 22 écoles de la DSFM.

Le(la) candidat(e) devra :

- avoir une maîtrise en éducation (ou l'équivalent)
- avoir de l'expérience en administration scolaire et avoir fait preuve de leadership dans ce domaine
- avoir un minimum de cinq années d'expérience dans le domaine de l'éducation et avoir exercé des fonctions de direction ou de responsabilités accrues, en éducation ou dans des domaines connexes
- avoir une excellente connaissance du français et de l'anglais (parlés et écrits)

Compétences requises :

- posséder de grandes aptitudes dans les domaines de relations interpersonnelles, de travail d'équipe, de collaboration et de résolution de problèmes
- posséder l'expérience et les habiletés propres à la négociation et l'établissement des partenariats avec les différents paliers gouvernementaux ou communautaires
- avoir de l'expérience en planification stratégique et en gestion financière
- posséder un esprit innovateur et créatif, démontre beaucoup d'initiative personnelle et avoir des facilités dans les technologies de communication
- avoir une bonne connaissance de la communauté francophone en milieu minoritaire

Entrée en fonction : le 1^{er} août 2003

Lieu de travail : 485, chemin Dawson, Lorette MB

Salaires : à être négocié

S'il vous plaît faire parvenir votre lettre d'intention ainsi que votre curriculum vitae avec trois références au plus tard le 24 février 2003 à 12 heures, à :



Madame Yolande Dupuis, présidente
Commission scolaire franco-manitobaine
PERSONNEL ET CONFIDENTIEL
C.P. 204, 485 chemin Dawson, Lorette (Manitoba) R0A 0Y0
Tél. : (204) 878-3143 Téléc. : (204) 878-9368
Courriel : ydupuis@mb.sympatico.ca

LE CARREFOUR DES AFFAIRES ÉLECTRONIQUES



Services aux entrepreneurs yukonnais

- accès aux nouvelles technologies
- soutien d'experts-conseils
- identification de besoins et de solutions stratégiques
- marketing via Internet

Communiquez avec Olivier Pellegrin au 668-2663, poste 249 ou sans frais au 1-866-673-SOFA (7632) • 302, rue Strickland, Whitehorse



Développement des ressources humaines Canada

Human Resources Development Canada

(Suite)
ajouté, les provinces ont finalement constaté qu'il n'y aurait pas davantage d'argent sur la table. «On a collectivement décidé de prendre l'argent pour les patients parce que les besoins ne peuvent attendre. Nous avons besoin de l'argent maintenant.»

Les premiers ministres n'ont pas discuté du dossier des services de santé en français à l'extérieur du Québec, comme le souhaitait la Fédération des

communautés francophones et acadienne (FCFA), pas plus que du financement de ces services dans les deux langues officielles.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, a cependant tenu à rappeler que la nouvelle Loi sur les langues officielles qu'il a fait adopter l'année dernière, précise que le ministre de la Santé doit dorénavant s'assurer que les citoyens de la province auront des services de santé

dans les deux langues officielles. «C'est la première Loi sur les langues officielles au Canada où on parle directement de la santé. Le Nouveau-Brunswick innove à ce niveau-là.»

Le ministre fédéral responsable du dossier des langues officielles, Stéphane Dion, a été plutôt vague sur le financement qui sera consacré par Ottawa à la santé en français. Le ministre n'a pas voulu dire si l'argent proviendrait du nouvel

accord avec les provinces sur le renouvellement des soins de santé. «On trouvera l'argent» a-t-il répété à plusieurs reprises avec conviction, lorsque

questionné sur le sujet. Il faudra cependant attendre le dépôt de son plan d'action sur les langues officielles pour en savoir davantage.

Guichets uniques : une bonne façon pour améliorer la qualité des services en français

Ottawa (APF) : La Commissaire aux langues officielles est d'avis que les réseaux de guichets uniques mis en place par le gouvernement fédéral, permettent aux communautés francophones et acadiennes d'avoir accès en français à l'information sur les programmes et services gouvernementaux.

Cependant, elle estime que le système doit être plus souple et adapté aux petites communautés minoritaires en milieu rural comme la Saskat-

chewan, où les francophones proposent sans succès depuis 1999 la création d'un réseau satellite de guichets uniques.

Le gouvernement fédéral a mis sur pied deux réseaux de guichets uniques, l'un pour les entreprises et l'autre pour les citoyens. Dans une étude sur les réseaux de guichets uniques, Dyane Adam indique que ces services sont offerts de façon satisfaisante dans les deux langues officielles.

Pour ce qui est des centres de services bilingues pour le grand public, la Commissaire Adam constate que cette formule est particulièrement avantageuse pour les communautés minoritaires anglophones et francophones, puisqu'il est plus facile ainsi d'obtenir de l'information gouvernementale dans sa propre langue maternelle, sans chercher à obtenir cette information de plusieurs sources.

Commission de la fonction publique du Canada / Public Service Commission of Canada

Chef de secteur, Opérations

Office national de l'énergie

CALGARY (ALBERTA)

Poste ouvert aux personnes résidant ou travaillant au Canada de même qu'aux citoyennes et citoyens canadiens demeurant à l'étranger.

L'Office national de l'énergie (ONE) est un organisme de réglementation indépendant qui régleme des aspects précis de l'industrie énergétique. L'ONE s'efforce d'être un chef de file respecté en matière de réglementation des questions économiques, environnementales et de sécurité dans ses domaines de compétence. En tant que spécialiste très motivé, vous deviendrez membre d'une équipe de direction solide et homogène dont les rôles sont les suivants : élaborer, promouvoir et appliquer une vision commune; penser et agir de façon stratégique; mettre sur pied et préparer des équipes et leurs membres; diriger un processus d'amélioration continue; atteindre des résultats opérationnels par le biais de décisions et de mesures. Vous devrez gérer l'Unité des opérations, qui est responsable : des questions de sécurité et d'environnement touchant les installations visées par la Loi sur l'Office national de l'énergie, la Loi sur les opérations pétrolières au Canada et la Loi fédérale sur les hydrocarbures; des inspections et vérifications en matière de sécurité et d'environnement; des enquêtes sur les accidents; intervention d'urgence; de la réglementation du développement des ressources d'hydrocarbures sur les terres domaniales non incluses dans les accords (p. ex. dans les Territoires du Nord-Ouest); et de l'élaboration de règlements et de directives concernant ce qui précède. Vous toucherez un salaire annuel variant entre 92 500 \$ et 115 600 \$. Vous recevrez également une prime de rendement annuelle pouvant atteindre 10 % de votre salaire annuel.

Pour relever ce défi, vous devez détenir un diplôme d'une université reconnue avec une spécialisation pertinente. Il vous faut de l'expérience dans TOUS les domaines suivants : résolution des problèmes réglementaires, techniques, économiques ou administratifs dans le secteur de l'énergie ou d'autres secteurs réglementés; gestion et responsabilité directe du rendement d'une grande équipe et de ses membres; élaboration, application et évaluation du succès de plans stratégiques, de plans de travail et de budgets.

La maîtrise de l'anglais est essentielle.

Une vérification de la fiabilité de niveau très secret sera effectuée avant la nomination.

Si ce poste permanent vous intéresse, veuillez postuler en ligne ou expédier votre curriculum vitae d'ici le 20 février 2003, en décrivant clairement la façon dont vous répondez aux critères susmentionnés et en indiquant votre citoyenneté ainsi que le numéro de référence ENR82073NP76-N, à la Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. Télécopieur : (780) 495-2098. ATME : 1 800 532-9397. Si vous soumettez votre demande en ligne, n'expédiez pas de duplicata par télécopieur ou par la poste.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens. Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi. L'ONE offre un milieu de travail sans fumée.

This information is available in English.

emplois.gc.ca

Canada

Production bénéfique pour : 



LES MONOLOGUES DU VAGIN

Whitehorse 2003

Un seul spectacle
(en français à 19 h et en anglais à 21 h)

Samedi 15 février 2003
Centre des arts du Yukon

Mise en scène de France Robert
et Mary Sloan

S'adresse à un public averti

Billets : 20 \$ / spectacle
35 \$ pour les deux spectacles

Réception dans le hall

Pour plus d'info. : www.vday.org vdaywhitehorse@yahoo.ca

Jusqu'à ce que s'arrête la violence

Billets disponibles chez
Hougens et au Centre
des arts du Yukon.
Rens. : 667-8574

Présenté par : 



Fédération
Franco-TéNOise

Offre d'emploi



DIRECTEUR OU DIRECTRICE GÉNÉRAL(E)

Caractère : Plein temps, contrat de trois ans.

Lieu : Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest.

Mandats :

- Assurer la gestion des ressources humaines et financières de la F.F.-T. ;
- élaborer et actualiser la programmation de la F.F.-T. ;
- coordonner l'ensemble des activités de la F.F.-T. ;
- conseiller les instances démocratiques de la F.F.-T. ;
- maintenir d'étroites relations avec les composantes associatives de la communauté franco-ténoise ;
- représenter celle-ci auprès des gouvernements et du public ;
- œuvrer au développement harmonieux et à long terme de la communauté franco-ténoise dans son ensemble.

Qualités et aptitudes requises :

- Détenir une solide expertise en matière de gestion ;
- afficher des qualités de leader, de l'entregent, de l'empathie ;
- maîtriser le français et l'anglais, tant écrits que parlés ;
- posséder un diplôme universitaire de premier cycle.

Conditions de travail : Entrée en fonction le 1^{er} juin ;
rémunération à déterminer en fonction de l'expérience et de l'expertise ;
environ 50 heures par semaines.

Dépôt des offres de service : le 27 février 2003 ;
aux soins de Daniel Lamoureux,
directeur général Fédération Franco-TéNOise
Casier postal 1325, Yellowknife NT
X1A 2N9

par télécopieur : 867-873-2158
par courriel : fft@franco-nord.com
en personne : 5016, 48^e rue, Yellowknife.

Déportation des Acadiens : le député Bergeron revient à la charge

Ottawa (APF) : Après avoir échoué dans sa tentative visant à convaincre la Couronne britannique de présenter des excuses pour les préjudices causés au peuple acadien lors de la Déportation de 1755, le député bloquiste Stéphane Bergeron veut maintenant que la Chambre des communes reconnaisse officiellement les préjudices dont a souffert le peuple acadien de 1755 à 1763.

La motion M-238 présentée par le député bloquiste d'origine acadienne ne fera pas

l'objet d'un vote de la Chambre, contrairement à ce qui s'était produit à l'automne 2001 alors que la motion M-241 demandant des excuses à la Couronne britannique avait été battue par un vote de 182-59.

Le député Dominic LeBlanc de Beauséjour, avait à l'époque été traité de tous les noms par quelques députés bloquistes, qui trouvaient inacceptables qu'un parlementaire acadien tourne le dos à son passé et à son histoire. Le sous-comité des affaires émanant des députés, qui détermine

quels sont les motions et projets de loi des députés qui sont votables en Chambre, s'est assuré cette fois que la nouvelle motion ne ferait pas l'objet d'un vote.

La motion M-238 ne sera donc débattu que pendant une heure à la Chambre des communes, le jeudi 6 février, après quoi elle rejoindra à la poubelle des bonnes intentions des dizaines d'initiatives parlementaires semblables.

Le député bloquiste défend quand même sa démarche. Il explique qu'il a voulu tenir compte des arguments

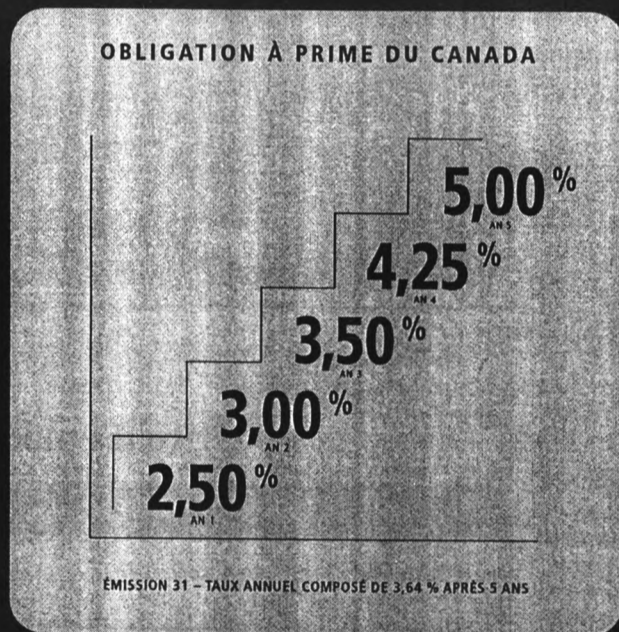
avancés par certains parlementaires, qui estimaient que le député mettait la charrue devant les bœufs en 2001 en demandant à la Couronne britannique de reconnaître ses torts, sans au préalable demander au Canada de reconnaître le drame de la Déportation et ses effets sur les Acadiens. Et même si le Canada n'existait pas au moment du drame historique, explique le député, c'est tout le même le Canada qui a hérité des conséquences sociales et économiques de la Déportation sur le peuple acadien.

Les Acadiens avaient reproché la première fois au député Bergeron de faire cavalier

seul. Celui-ci avait fait amende honorable en rencontrant et en expliquant sa démarche auprès des organismes acadiens. «J'ai peut-être été naïf et candide à l'époque mais j'étais tellement convaincu que ça ferait l'unanimité, que je ne me suis pas demandé si je devais consulter ou pas» reconnaît le député.

Cette fois, il a informé la Société nationale de l'Acadie (SNA) de la teneur de sa nouvelle motion. Depuis l'échec du député Bergeron, la SNA a décidé de prendre le relais et d'entreprendre ses propres démarches en vue de convaincre la Couronne britannique de reconnaître les préjudices causés par la Déportation.

Canada



en cette période des REER,
retenez deux mots :
rendement garanti



Nouvelles Obligations
d'épargne du Canada

un excellent mode d'épargne. c'est garanti.

*Le ministre des Finances peut mettre fin à la vente des obligations en tout temps.

C'est le moment ou jamais d'acheter les Nouvelles Obligations d'épargne du Canada. Elles sont un excellent choix pour les REER et jouissent de l'entière caution du gouvernement du Canada.

L'Obligation à prime du Canada est encaissable une fois l'an alors que l'Obligation d'épargne du Canada peut être rachetée en tout temps.

Le dernier délai des cotisations REER étant le 3 mars 2003, les achats d'obligations doivent avoir lieu au plus tard à cette date afin de recevoir un reçu officiel pour la déclaration de revenus 2002. Les achats en ligne ou par téléphone avec paiement par chèque doivent être effectués au plus tard le 24 février 2003.

Les porteurs d'obligations sont priés de noter qu'à partir du 1^{er} mars 2003 les Obligations à prime du Canada de l'émission 13 porteront les taux susmentionnés.

Achetez vos titres à votre institution bancaire ou financière, en ligne ou par téléphone.*

Pour acheter directement, consultez www.oec.gc.ca ou composez 1 888 773-9999.

ÉVITEZ LA CORVÉE DE CHERCHER!

CONSULTEZ L'INDEX DES SERVICES EN FRANÇAIS et le tour est joué!

DITES AUX ANNONCEURS que vous avez obtenu leur nom dans l'Index des services en français de *L'Aurore boréale*.

INSCRIVEZ-VOUS DANS L'INDEX DES SERVICES EN FRANÇAIS!

UN MOYEN EFFICACE de faire connaître vos services!

UN des outils LES PLUS UTILISÉS!

UNE des annonces LES PLUS LUES!

Renseignements, Odette
667-2931
auroreb@yknnet.yk.ca

Subvention aux propriétaires d'habitation pour 2002

DATE LIMITE : le 17 février 2003

La plupart des Yukonnais et des Yukonnaises ont présenté l'été dernier, au moment de payer leurs impôts fonciers, une demande de subvention aux propriétaires d'habitation (remise sur les impôts fonciers) pour 2002, et ils l'ont reçue depuis.

Ceux et celles qui ne l'ont toujours pas fait ont jusqu'au 17 février 2003 pour présenter leur demande.

Les résidents du Yukon propriétaires de leur propre maison peuvent être admissibles à une subvention pouvant atteindre 450 \$ (500 \$ pour les personnes âgées). Vous devez avoir vécu dans votre maison depuis le 1^{er} janvier 2002 ou durant au moins 184 jours en 2002, et fournir la preuve que vous avez payé vos impôts fonciers.

On peut se procurer un formulaire de demande dans les bureaux des municipalités, chez les agents territoriaux et au Service de renseignements de l'édifice principal du gouvernement du Yukon, au 2071, 2^e Avenue, à Whitehorse, ou par la poste, à l'adresse suivante :

Subventions aux propriétaires d'habitation, C-11
Section de l'évaluation et de l'impôt foncier
Édifice principal du gouvernement du Yukon, 2^e étage
C.P. 2703, Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

Les demandes timbrées ou reçues après le 17 février 2003 ne sont pas admissibles à la subvention pour 2002.

Pour obtenir de plus amples renseignements, composez le 667-5268 ou, sans frais de l'extérieur de Whitehorse, le 1-800-661-0408, poste 5268.

Yukon
Services aux collectivités



Toronto
Jacqueline
Favre

L'or, l'argent, la monnaie, le fric, l'oseille...

Une mère de famille m'expliquait récemment ses difficultés depuis que son mari est au chômage. Ses enfants désirent un ordinateur plus performant, ils veulent aller au Québec pour skier à Noël, ils désirent la dernière nouveauté du jour comme le copain, le dernier gadget présenté dans un magazine, et cela n'en finit pas.

Peut-on s'en sortir sans argent dans un monde régit par l'argent ?

Un livre qui fait réfléchir

Un ami m'a prêté : « Histoire morale et immorale de la monnaie » de René Sédillot, historien et journaliste, le meilleur spécialiste dans le domaine de la monnaie. (éd. Bordas Cultures Paris 1989)

Peut-on se passer de monnaie ? Il y eut le troc, les échanges en nature, puis les métaux, les pierres, les bijoux, l'ambre, le sel ou le bétail. Les Astèques, en optant pour la propriété individuelle, parviennent aux rudiments du capitalisme. Ils troquent des piments, des perroquets, des plumes d'aigle et de faucon, des coquillages, des peaux de puma etc. Les esclaves servent aussi de monnaie d'échange : un esclave vaut trente quatchli, quarante s'il sait chanter et danser.

Au XX^e siècle, en temps de guerre, quand il est difficile de se procurer des produits de première nécessité, le troc revient : le cultivateur donne du jambon pour quelques litres d'essence, du beurre pour des pneus, du cuivre pour quelques litres de vin. Le plus triste, c'est de voir de pauvres gens vendre tout ce qu'ils possèdent pour trouver de la nourriture.

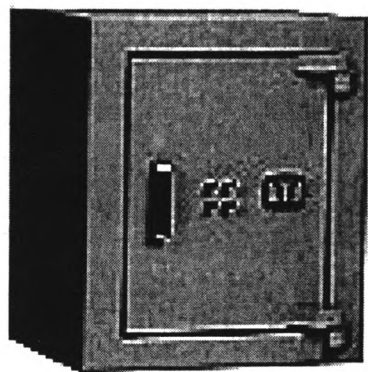
L'or ou la monnaie de papier ?

La ruée vers l'or, tout le monde connaît. Les pièces d'or tout le monde en avait. Puis la monnaie de papier a fait son entrée. Le plus étonnant c'est la monnaie de carte ! Dans mes livres d'histoire je n'avais jamais vu les cartes qui circulaient de 1685 à 1759 en Nouvelle-France.

Peaux d'ours, coquillages contre de l'eau-de-vie, avec les

premiers habitants de l'Amérique du Nord, c'était acceptable. Mais entre colons, que faire quand il n'y a pas d'argent ? Chaque printemps, un navire arrivait de la métropole avec des pièces destinées aux soldats et à l'achat des marchandises.

Le 8 juin 1685, Jacques de Meulles, faute d'argent, décida d'en fabriquer. Avec quoi ? Avec des cartes à jouer. Tout le monde connaît ce procédé insolite, pas moi ! Le dos des cartes était vierge, pourquoi ne pas inscrire une valeur et mettre une fleur de lis dans de la cire ? Voilà une curieuse décision mais il n'avait pas pensé à la contrefaçon.



« Sa Majesté a trouvé très mauvais qu'on ait fait des monnaies de cartes, son intention est qu'on les retire incessamment et qu'on n'en fasse plus à l'avenir. » On en refait quand même et jusque hors du Québec, en Acadie. En 1717, Versailles interdit cette monnaie imaginaire. Pourtant en 1729 le Canada est prospère et le roi consent à fabriquer 400 000 livres de la monnaie de carte. Cette monnaie gagne la Louisiane et la Guyane. La guerre contre les Anglais nécessite des moyens : 41 millions de livres sont en circulation. L'aventure s'achève en 1763 avec la chute du Canada français. Elle a duré plus de 70 ans. Commencée dans l'allégresse, elle a fini dans la décrépitude : le rachat des cartes s'est fait au quart de leur valeur nominale. René Sédillot précise dans son livre que les fameux assignats révolutionnaires ont été, eux aussi, faits sur des cartes à jouer.

Plus tard, est né le dollar américain basé sur la piastre espagnole. Ce mot piastre est encore utilisé au Canada français.

Il y a 24 siècles, Platon disait : « Si d'aventure il arrive à un particulier d'avoir à se rendre à l'étranger, il lui faut pour ce voyage l'autorisation des magistrats ; et si, quand il revient chez lui, il lui reste, d'où qu'il le tienne, de la monnaie étrangère, il devra remettre ce

reste à l'État. »

Rien n'a changé depuis. Les passeports existent toujours et les transports de capitaux ont été longtemps surveillés. Platon réglementait les entrées et les sorties des devises des voyageurs. Dans les pays totalitaires, la monnaie confinée à l'usage interne, était interdite de sortie. On pourrait écrire des pages et des pages au sujet des contrôles des changes au XX^e siècle.

Au temps des Capétiens, les pièces circulaient librement, et l'Europe ignorait le nationalisme monétaire. Au XIX^e siècle les frontières se fermèrent. Napoléon III avait pensé à l'uniformité monétaire, serait-il le précurseur de l'euro ?

Quelques leçons de Sédillot

En histoire. Au Costa Rica et au Salvador on perpétue le souvenir de Christophe Colomb en utilisant « le colon ». Au Panama, avec le « balboa » on pense au découvreur du Pacifique. Au Venezuela, le « bolivar » reprend le nom du libérateur de l'Amérique du Sud.

En géographie. Le « tal ou thal » évoque une vallée allemande. Le « thaler » a fait des petits : le dhaler en Scandinavie, le daler aux Pays-Bas et le taler en Pologne et il continue de nous instruire en nous proposant de faire un petit atlas des monnaies.

En arithmétique. L'as, le doublon espagnol, le quadrassis romain, le dinaro, le dinar, le conto du Portugal et bien d'autres encore sont des termes arithmétiques. Et voici le tiers, avec le triens romain, le quart avec le quarter nord-américain, le dixième avec le décime ou la dime etc.

En physique. Les métaux inspirent. On voit apparaître l'argenteus, l'aureus, des valeurs fixes sans aucun doute. C'est le sens du mot statère qui désigne la première monnaie grecque. Ces monnaies prétendues solides ont donné naissance au « sol » et au « sou ».

En géométrie. L'obole des Grecs est ronde, la piastre a la forme d'une lame de couteau.

Tiens, au fait, je vous pose à nouveau ma question : savez-vous pourquoi il y a des stries sur la tranche d'une pièce d'or ? Tout simplement parce que les petits tricheurs grattaient la tranche pour récupérer un peu d'or qui d'année en année constituait un petit pécule. (Il faut savoir être patient dans la vie !)

À quoi sert l'or ?

Il y a 7 000 ans l'homme le



découvre, le cisèle puis le fond. Il y a 2 700 ans, ce métal prend la forme de pièces. Maintenant on estime qu'il y a 130 000 tonnes d'or sur terre depuis l'Antiquité. Un petit calcul de René Sédillot me fait sourire. Ces 130 000 tonnes représentent 6 500 mètres cubes. Tout cet or depuis la nuit des temps tiendrait en un cube de 19 mètres de côté !

Des mouches d'or que le pharaon remettait à ses valeureux soldats aux médailles d'or des jeux olympiques, l'or est le métal d'élection. Bijoux, récompenses, médailles religieuses, pièces de collection, l'or se retrouve maintenant un peu partout. En feuilles ou en poudre, il sert à dorer les boiseries, les cadres, les porcelaines, les cuirs et même les toitures de certains monuments comme le dôme des Invalides à Paris ou l'Albert Hall à Londres. Grâce à ce métal, la Grand Place de Bruxelles, les grilles de fer forgé de Nancy ou

Sainte-Basile à Moscou, brillent de tous leurs feux.

Où est l'or ? On écrivait avec une plume d'or, on souriait pour montrer ses dents en or, les myopes arboraient leurs montures de lunettes en or, maintenant on le retrouve dans les systèmes semi-conducteurs, et les broches des circuits imprimés. Les Japonais mettent des paillettes d'or dans certaines boissons et dans leurs laques. Une mince couche d'or, apposée sur les fenêtres des gratte-ciel, élimine le rayonnement solaire et économise l'énergie. Nous en avons un très bel exemple sur la rue Front à Toronto.

Fort Knox

Je ne voudrais pas refermer ce livre sans vous parler de Fort Knox. C'est une petite ville qui se trouve à 50 kilomètres au sud de Louisville dans le Kentucky. Un immeuble à deux étages mesurant 35 mètres de long, 30 de large, 14 de haut, jusque là, rien d'extraordinaire. Oui mais, si je vous dis que son portail blindé pèse 20 tonnes et que l'armée et la police le surveillent jour et nuit ! Tout change : chut ! C'est là qu'est entassé l'essentiel des réserves d'or américaines, les plus importantes du monde.

L'or est sous bonne garde nous dit René Sédillot et il nous donne encore quelques détails d'importance. Dans Liberty Street, parallèle à Wall Street, la banque a fait creuser dans le roc de Manhattan des caves qui, à 25 mètres sous terre, sont fermées par un bouchon d'acier de 90 tonnes. Facile de deviner leur contenu mais difficile pour James Bond de s'y aventurer.

J'espère que l'auteur de ce livre passionnant ne m'en voudra pas d'avoir dévoilé quelques pages, il y en a 377... un beau cadeau en perspective.



En route pour Santiago de Compostela

Un pèlerinage inoubliable

Moi mes souliers

Le chemin de Compostela, petite communauté du nord de l'Espagne vouée au culte de saint Jacques le Majeur qui aurait été inhumé à cet endroit, c'est une route sur laquelle depuis des centaines d'années des pèlerins voyagent en quête d'aventure, d'accomplissement spirituel... et de divertissement! Plusieurs chemins se rendent à Santiago de Compostela : le chemin du nord, le chemin primitif, le chemin portugais et le chemin français. Ce dernier est le plus connu et le mieux entretenu. Chaque pèlerin choisit son point de départ selon le temps disponible ou la forme physique. Ce qui est important pour obtenir la Compostela (certificat de réussite du Camino) est de faire les 100 derniers kilo-

mètres à pied ou les 200 derniers à bicyclette ou à cheval.

Pourquoi le Camino de Santiago? Recherche d'aventures, pour une chose, mais bien plus pour passer du temps de qualité avec mon père. Ce dernier est parti de St-Jean de Pied de Port (France), à 800 kilomètres de Santiago.

Notre rencontre s'est faite à Burgos, à environ 600 kilomètres de notre destination. Drôle d'arrivée dans le monde parallèle des pèlerins : j'arrive par le train, mon père m'attend déjà depuis plusieurs heures; mon train est en retard, mon père est impatient de retourner au refuge. En marchant vers le refuge, il me montre les flèches jaunes un peu partout et m'explique que ces flèches seront notre guide tout au long de



Photo : Élise Guillemette

«...C'est une route sur laquelle depuis des centaines d'années des pèlerins voyagent en quête d'aventure...»

notre séjour. Nous arrivons à la course dans un grand dortoir où plusieurs dizaines de pèlerins sont déjà couchés, dans des lits superposés. Je dois me trouver un coin où m'installer sous les yeux de tous ces gens qui attendent que la lumière s'éteigne. Je me couche à la hâte et quelques secondes plus tard, la lumière s'éteint. Je suis couchée en plein milieu d'un groupe d'étrangers et je me demande bien ce que je fais là : ça y est, mon pèlerinage est commencé...

Je me réveille au bruit des sacs de plastique dans lesquels la plupart des pèlerins enrobent leurs effets personnels. J'apprendrai plus tard que ce sera mon réveille-matin pour les 30 prochains jours. J'aperçois dans le noir plusieurs lits vides autour de moi, ils sont déjà partis; il est seulement 5 h 30 et les vaillants pèlerins sont déjà en route. Je me rendors quelque peu pour me faire réveiller par mon père qui a déjà son sac sur le dos : le dortoir complètement vide... Il est

7 h 45. Je rencontre l'aubergiste qui me remet mon passeport du pèlerin qu'on appelle aussi une crédentiale. Ce papier est le billet d'entrée dans les auberges et refuges du pèlerin et les monastères. Plusieurs refuges et monastères sur le chemin estampillent les crédentiales, ce qui fait un très beau souvenir et un journal des déplacements du pèlerinage.

Nous passons une journée fantastique, mon père est heureux comme un bon d'avoir enfin sa fille près de lui. Moi, je suis encore un peu abasourdie par tout ce décalage horaire et des heures de transport, mais j'ai le cœur léger. Nous faisons en moyenne 15 à 20 kilomètres par jour, on prend notre temps. À chaque petit village, on s'arrête à la taverne pour piquer une petite jasette avec le tavernier et surtout boire un excellent «café con leche». Nous arrêtons de marcher habituellement en début d'après-midi pour nous permettre de visiter l'endroit où nous dormirons profondé-

ment, et surtout pour échanger avec les autres pèlerins. Je ne peux pas dire que j'ai bien appris à connaître les gens des régions que nous avons visitées, car nous passions un peu en coup de vent; mais par contre, j'ai connu des gens fantastiques de la Colombie, du Brésil, du Mexique, de l'Australie et de plusieurs pays européens. À chaque arrivée dans un nouveau refuge, on se dépêchait d'aller voir avec qui nous allions passer notre soirée, le couple d'Halifax que nous avons rencontré tout au début du pèlerinage, les deux Mexicains que nous avons croisés à la taverne, ou ceux avec qui on a marché une partie de la journée.

Chaque jour était une nouvelle aventure et une nouvelle destination, nous étions toujours sur la route. Le matin, on se levait et on marchait, c'était pas compliqué. Quelle belle aventure! On repart quand?

Élise Guillemette

AIDE DESTINÉE AUX MÉNAGES À FAIBLE REVENU AU YUKON



Vous pouvez bénéficier d'une aide financière. Des prêts susceptibles de remise sont offerts pour améliorer la salubrité, la sécurité et l'accessibilité de la résidence principale du bénéficiaire, dans le cadre des programmes suivants:

PROGRAMMES:

- Programme d'aide à la remise en état des logements
- Programme d'aide à la remise en état des logements pour les personnes handicapées
- Logements adaptés: aînés autonomes
- Programme de réparations d'urgence

Pour obtenir plus d'informations et connaître les critères d'admissibilité, veuillez téléphoner au bureau SCHL de Whitehorse:

(867) 633-7530 ou
Sans frais 1-800-331-8794



AU COEUR DE L'HABITATION
Canada

Moi, mes souliers...

Vous avez fait un beau voyage, il y a longtemps ou tout récemment, et ces images vous hantent encore? Partagez-les avec les lecteurs et lectrices de l'Aurore boréale.

Nous recherchons toujours des textes pour la chronique *Moi mes souliers...*

Courriel : aureorb@yknnet.yk.ca • Tél.: (867) 667-2931



Le vélo-boulot... même en hiver

Une solution économique

Environnement

Faire du vélo-boulot toute l'année ne faisait pas vraiment partie des plans de Benoît Godin. Jusqu'au jour où sa batterie de voiture a rendu l'âme.

Cela se passait au printemps, en 1997. Le temps était beau et, comme son bureau d'Environnement Canada se situait à seulement trois kilomètres de chez lui, M. Godin décida de se rendre à son travail à bicyclette. Et il continue à le faire.

« Il se trouve que la voiture ne me manquait absolument pas. »

Dès le début de l'automne, M. Godin avait pris l'habitude de se rendre à son travail à bicyclette. Comme sa voiture lui posait encore des problèmes, il a décidé de voir s'il pouvait continuer à utiliser sa bicyclette durant l'hiver.

Il a bien manqué quelques jours de travail quand les températures ont chuté trop bas,

mais pas beaucoup.

« J'ai essayé à moins 40 degrés et j'ai rebroussé chemin. Les vitesses ne passaient vraiment pas », mentionne-t-il. Après cela, il a décidé que sa limite était moins 30 degrés. Quand la température chute en dessous de cette limite, il trouve une autre façon de se rendre au travail, ou il prend une journée de congé à la maison. Ce qui n'arrive pas souvent. Les journées à moins 30 degrés ont été rares ces derniers hivers.

Martin Raillard se rend tous les jours à un autre bureau

de l'édifice d'Environnement Canada à Whitehorse, habituellement à bicyclette, parfois à la course. Son aller simple est un peu plus long que celui de M. Godin – environ quatre kilomètres sur les sentiers ou un peu plus par la route. Une fois par semaine, il se rend aussi à ses réunions au centre-ville de Whitehorse à bicyclette.

M. Raillard souligne que se déplacer à bicyclette en hiver n'est pas aussi difficile que la plupart des gens sont portés à le croire. Comme les conducteurs d'automobiles,

les cyclistes doivent faire quelques concessions en raison de l'état de la route en hiver.

« La leçon importante que j'ai tirée de l'expérience est qu'aussi longtemps que la bicyclette reste droite, on ne déraper pas », mentionne M. Raillard. Il souligne aussi l'importance de réduire la vitesse plus longtemps à l'avance à l'approche des virages.

M. Godin concède que les virages sont difficiles à négocier. Il veille à se donner une grande marge lorsqu'il négocie des virages en hiver. Il attend que la route soit libre de voitures venant en sens inverse avant de changer de voie. Sa bicyclette est dotée de pneus

d'hiver à crampons, mais cet hiver les conditions ont été bonnes et il n'en a pas eu besoin.

M. Godin souligne que ce n'est pas la neige qui pose des problèmes, car il se déplace sur un boulevard bien déneigé, mais bien la glace. « La neige, ça va. La glace, c'est épouvantable. Les deux ensemble, c'est pire. »

Il signale que l'autre importante leçon est la visibilité. Durant les heures sombres de l'hiver yukonnais, il est important d'être vraiment bien visible.

M. Raillard possède des clignotants DEL à l'avant et à l'arrière de sa bicyclette ainsi qu'une lampe halogène pour illuminer le sentier qu'il utilise presque tous les jours. Il porte aussi une veste jaune vif à bandes réfléchissantes. M. Godin, qui se promène le long d'une route bien illuminée, possède des clignotants DEL sur sa bicyclette et il recouvre son sac à dos d'une veste à bandes réfléchissantes.

Les deux cyclistes soulignent que les frais supplémentaires encourus pour les clignotants, les vestes à bandes réfléchissantes et les pneus à crampons valent largement l'argent qu'ils économisent en n'utilisant pas leur voiture pour se rendre au travail.

M. Godin a finalement vendu sa voiture, qui était une source de complications, et ne l'a pas remplacée. Il énumère les économies : assurance, essence, permis et frais de clubs d'exercice.

Il explique qu'il ne se sent pas obligé d'aller skier, nager ou de faire de l'exercice le soir, car il en a déjà fait.

Une enquête faite en Colombie-Britannique comparant les diverses méthodes pour se rendre au travail a révélé que le cyclisme représente des coûts s'élevant à moins de cinq pour cent de ceux entraînés par la conduite d'une voiture à passer unique, sur la même distance. En économisant de la sorte, M. Raillard peut se permettre de bien s'équiper, tant pour lui-même que pour son

vélo.

Se rendre au travail en vélo comporte aussi d'autres avantages.

« C'est une pause complète du bureau », dit M. Raillard. Au moment où il arrive près de chez lui le long de sentiers tranquilles couverts de neige, il a oublié ses préoccupations du bureau et il est prêt à se concentrer sur sa famille.

M. Godin commente que le fait de se rendre au travail à bicyclette lui donne le temps de penser à la journée avant qu'elle ne commence. En prime, il n'a pas à racler le frimas de son pare-brise.

« Je déteste gratter le pare-brise! Au moment où j'ai terminé, je pourrais déjà être à moitié rendu à bicyclette », lance-t-il.

Les deux hommes mentionnent que se tenir au chaud n'est pas vraiment un problème en hiver. M. Godin souligne que l'exercice du vélo l'aide à avoir assez chaud au point de pouvoir porter son manteau d'été pendant la plus grande partie de l'année. Il essaie tout de même de trouver une bonne paire de gants pour se garder les mains au chaud à moins 20 degrés.

Pour M. Raillard, se déplacer à bicyclette au grand air est beaucoup plus agréable et beaucoup moins froid que de rester assis dans une voiture glaciale et de négocier la circulation.

« C'est moins intimidant lorsqu'on l'a essayé. »

La Manitoba Cycling Association (<http://www.cycling.mb.ca/wintercycling.htm>) et les Edmonton Bicycle Commuters (<http://www.freenet.edmonton.ab.ca/ebc/winter.htm>) donnent des conseils utiles en matière de vélo d'hiver. Vous pouvez appeler Martin Raillard à Environnement Canada au (867) 667-3909.

Cette série de chroniques est distribuée par Environnement Canada à Whitehorse, au Yukon. On peut la consulter sur Internet à www.taiga.net/yourYukon



Photo : C. Eamer

Martin Raillard retournant à la maison en janvier à Whitehorse.

Appel d'offres

L'Association franco-yukonnaise (AFY) est à la recherche d'un **EXPERT-CONSEIL** ou d'une **EXPERTE-CONSEIL** pour la réalisation d'une étude de besoins et de développement et l'adaptation de programmes et services. Ce travail se fera pour le compte du développement économique.

L'étude de besoins se fera principalement auprès des intervenants, de la clientèle jeunesse d'expression française incluant les jeunes entrepreneurs francophones du Yukon. Le développement et l'adaptation de programmes découleront de l'étude des besoins ainsi que de la planification stratégique visant l'intégration de la jeunesse d'expression française au développement économique yukonnais.

Les soumissions doivent être reçues avant le **18 février 2003**. Pour obtenir l'appel d'offres détaillé ou de plus amples renseignements contacter:

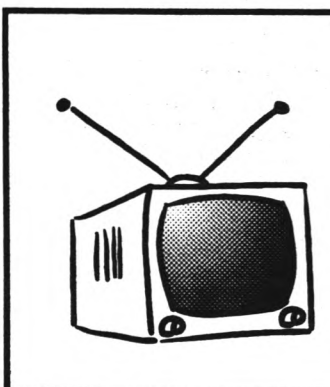
Régis St-Pierre
Développement économique jeunesse
Association franco-yukonnaise
302, rue Strickland, Whitehorse (Yukon)
Téléphone : (867) 668-2663 poste 334
Courriel : rstpierre@afy.yk.ca



Grille horaire-télé

Semaine du 7 au 13 février 2003

	Semaine	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
samedi	SRC	Ricardo	L'Heure du-Midi	Variées	Cinéma variées			Variées	Variées	Art Attack	Variées	Variées	Variées	Ce soir		Variées	Variées		
	RDI	7h00 Atlantique	En santé	L'Heure du Midi	Le Québec en direct		L'Ontario en direct	L'Ouest en direct	Le Journal RDI	Journal de France	Le Journal RDI	Variées	Capital actions	Le monde	Variées				
	TV5	7h30 Zig Zag Café	Les Zap	Variées	Me :15 Sem. verte	Variées	Journal Suisse	Variées	J:10 Machine	Variées	Variées	TV5 l'invité / :15 On a tout essayé	Variées	Journal de France	Pyramide	Variées			
	TVA	Michel Jasmin	:45 Le TVA midi	Dans la mire.com / V TVA en direct.com	La vie... / :45 Boutique TVA	Hop la vie!			Les feux de l'amour	Top modèles	Le 17 heures	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Variées	Variées				
vendredi	7 FEV	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
	SRC	La Fureur	Zone libre "Pauvre Argentine"	Le Téléjournal/ Le Point	Nouvelles sports	"L'homme qui voulait être roi" (Avent,'75) Michael Caine, Sean Connery.			:10 Hors d'ondes										
	RDI	Grands rep.	Le Téléjournal/ Le Point	America "La conquête du box-office"	Le Canada aujourd'hui	Le Téléjournal/ Le Point	Grands reportages	Capital actions	Griffe	Le Journal de l'Ouest	Journal du Pacifique	Journal de l'Ontario	Journal de l'Atlantique						
	TV5	16h30 Samba..	Outremers	"Un cadeau la vie" (Drame,'99) Bernard Verley, Carole Richert.	:35 Douce France	Ecrans du monde	Journal/:15 PassepArt	:45 Vivement dimanche!	Invité(es): :15 Vive dimanche..	:45 Sur la piste de l'aigle									
TVA	"Plus fort que la mort" (Drame,'98) Karavan, Michael Caton.	Claudia	Le TVA	Je regarde, moi non plus	"L'équipe du collège" (Drame,'96) Fredro Starr, Rhea Perlman.	Infopublicité	Chit Chat	Le canal nouvelles											
samedi	8 FEV	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
	SRC	Iznogoud	Robinson Suisse 1/3	L'Heure du Midi	"Les Nouvelles Aventures de Tom et Huck" (Avent,'95) Jonathan Taylor Thomas.	Mots et maux	L'Accent	Bal de Neige	Adrenaline	Un magazine hebdomadaire sur les sports ainsi que sur les activités de plein air.	Télé-journal	Justice	Hockey Montréal vs Toronto						
	RDI	Le Journal RDI	Entrée des artistes	L'Heure du Midi	Enjeux	Vivre ici	La Semaine verte	Impact	La Facture	Griffe	Journal de France	Le Journal RDI	Le monde ce...	Histoires oubliées	Culture-choc	Le Journal RDI	La Facture		
	TV5	Va savoir	Découverte	TV5journal /:15F.Parler	La vérité	Reflets Sud	Soccer Nice vs Sochaux FFF			Journal Suisse	Stade Africa	Rêves en Afrique	Bourlingueur	Bibliotheca	Journal de France	Ombre et lumière	Plein sud, le voyage		
TVA	Vins et fromages	I-D maison	Flours, jardins	Via TVA	Boutique TVA	Indus Media	Visez dans le mille!	Familles...	"Columbo: Votez pour moi" (Police,'89) Louis Zorich, Peter Falk.	Le TVA 18 Heures	Carnaval Québec								
samedi	8 FEV	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
	SRC	16h00 Hockey Canadiens de Montréal vs Maple Leafs de Toronto LNH Site: Centre Air Canada	Télé-journal	A la Maison-Blanche "Drôle de journée"	Nouvelles sports	:55 "Rencontre fatale" (Act,'89) Ellen Barkin, Al Pacino.			:10 Hors d'ondes										
	RDI	America	Télé-journal	L'Épicerie	Grands reportages "Navires de guerre"	Zone libre "Pauvre Argentine"	Télé-journal	Vivre ici	Enjeux	Télé-journal	La Facture	Culture-choc	Bulletin des jeunes	La Semaine verte					
	TV5	16h30 Plein sud...	Plus grand cabaret Patrick Sébastien présente les plus beaux Visuels du Monde.	Gros plan V	L'Avocate	TV5 le journal /:45 Samba opus	45 Outremers	:15 Cadeau la vie	TV5 le journal /:15 Faxculture										
TVA	15h30 Carnaval	"Les survivants" (Drame,'92) Vincent Spano, Ethan Hawke.	:15 Le TVA	:45 "La fille d'en face" (Com,'96) Ben Stiller, Sarah Jessica Parker.	40 Chit Chat	:10 Publicité	:40 Le canal nouvelles												
dimanche	9 FEV	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
	SRC	Mon ange	L'Heure du Midi	La Semaine verte	Second Regard	Charette, direct Rencontres avec vedettes, artistes et intellectuels.	Aventure de la télé.	Les Belles Histoires "Un grand patriote"	5 sur 5	Télé-journal	Découverte "L'avenir inscrit dans nos gènes"	Exils, les jumelles							
	RDI	Le Journal RDI	Justice	L'Épicerie de l'actualité.	RDI en direct Un couverture souple et complète de l'actualité.	Justice	L'Accent	Griffe	Journal de France	Le Journal RDI	Le monde ce...	Aventure de la télé.	Second Regard	Le Journal RDI	Maison-neuve				
	TV5	Kiosque	TV5 le journal /:15 France Foot	Brunch Maman Dion Invité(es): Janine Sutto.	Évangélisation 2000	Boutique TVA	Indus Media	Promotions	Québec, vacances	"Le Club des baby-sitters" (Com/dra,'95) Bre Blair, Schuyler Fisk.	Le TVA 18 Heures	Un monde de fous	Surprise sur prise						
TVA	7h00 "La route du paradis" (Guerre,'97)																		
dimanche	9 FEV	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
	SRC	16h30 Exils, jumelles	Don Giovanni	Télé-journal	Parlez-moi des...	Nouvelles sports	"Ridicule" (Com,'96) Jean Rochefort, Charles Berling.	:15 Hors d'ondes											
	RDI	Zone libre "Pauvre Argentine"	Le Téléjournal/ Le Point	Maison-neuve	Justice	5 sur 5	Le Téléjournal/ Le Point	Zone libre	Téléjournal/Point	L'Accent	Entrée des artistes	Bulletin des jeunes	Griffe	Culture-choc					
	TV5	16h30 Plein sud...	Comme au cinéma Magazine sur le cinéma présentée par Frédéric Lope.	D.	Allumés.be	L'effet Dussault	TV5 le journal /:15 Grand cabaret Invité(es): Michou, Laurent Jalabert, Franck Alamo.	:15 Kiosque	:05 L'hebdo	TV5 le journal /:15 Campus, le magazine									
TVA	16h00 S. prise	"EDtv" (Com,'99) Jenna Elfman, Woody Harrelson.	Le TVA	Thane Direct	Vision mondiale	Chit Chat	Le canal nouvelles												
lundi	10 FEV	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
	SRC	Auberge chien noir "Méchant pot-pouri"	Le Dernier Chapitre: la vengeance	Le Téléjournal/ Le Point	Nouvelles sports	Charette, direct Rencontres avec vedettes, artistes et intellectuels.	Le Garage	Politique fédérale /:40 Hors d'ondes											
	RDI	Grands reportages "Zarmina"	Le Téléjournal/ Le Point	Maison-neuve	En santé	Le Canada aujourd'hui	Le Téléjournal/ Le Point	Grands reportages "Zarmina"	Capital actions	Maison-neuve	Le Journal de l'Ouest	Journal du Pacifique	Journal de l'Ontario	Journal de l'Atlantique					
	TV5	16h30 Racines et ailes cité de la mer à Cherbourg.	Portrait de famille	Mots minuit	Bourlingueur	TV5 le journal /:15 Tout le monde en parle pourquoi du succès des stars, des nouvelles modes.	45 Reflets Sud	:45 Un gourmet	TV5 le journal /:15 On a tout essayé										
TVA	Annie et hommes "Le bonheur, ça s'achète"	Tabou "Les refus"	Le TVA	Le grand blond avec un show surnois	Michel Jasmin	:20 Thane Direct	:50 Chit Chat	:50 Publicité	:20 Le canal nouvelles										
mardi	11 FEV	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
	SRC	Les Super Mamies	Enjeux	Le Téléjournal/ Le Point	Nouvelles sports	Découverte	Brio	Hors d'ondes											
	RDI	Grands rep.	Le Téléjournal	Maison-neuve	En santé	Le Canada aujourd'hui	Le Téléjournal/ Le Point	Grands reportages	Capital actions	Maison-neuve	Le Journal de l'Ouest	Journal du Pacifique	Journal de l'Ontario	Journal de l'Atlantique					
	TV5	16h30 Tout le monde..	Nous dévoile le pourquoi du succès des stars, des nouvelles modes.	Bibliotheca	Temps présent	Conversation	TV5 le journal /:15 Envoyé spécial Magazine d'information.	45 Chroniques	:15 L'Avocate	:45 Dessous	TV5 le journal /:15 On a tout essayé								
TVA	Histoires filles	KM/H "Surprise!"	Caméra café	Surprise sur prise	Le TVA	Le grand blond avec un show surnois	Michel Jasmin	:20 Indus Media	:50 Chit Chat	:50 Publicité	:20 Le canal nouvelles								
mercredi	12 FEV	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
	SRC	Le Plateau	Rumeurs	Mon meilleur ennemi	Le Téléjournal/ Le Point	Nouvelles sports	"Renaissance" (Drame,'97) James Wilby, Jonny Lee Miller.	Hors d'ondes											
	RDI	Grands reportages "Prostitution innocente"	Le Téléjournal/ Le Point	Maison-neuve	En santé	Le Canada aujourd'hui	Le Téléjournal/ Le Point	Grands reportages "Prostitution innocente"	Capital actions	Maison-neuve	Le Journal de l'Ouest	Journal du Pacifique	Journal de l'Ontario	Journal de l'Atlantique					
	TV5	:10 Machine	:35 Portrait	Simonon en Amérique	L'artisan des lettres	Hotel	TV5 le journal /:15 Comme au cinéma	:45 Garonne Après son divorce, Claire quitte Paris et revient vers les rivages de son enfance.	Invité	TV5 le journal /:15 On a tout essayé									
TVA	Les poupées russes	Emma	Le TVA	Le grand blond avec un show surnois	Michel Jasmin	:20 Thane Direct	:50 Chit Chat	:50 Publicité	:20 Le canal nouvelles										
jeudi	13 FEV	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
	SRC	...ce soir on joue	Le Coeur découvert	Le Téléjournal/ Le Point	Nouvelles sports	Fête des Prix Génie	:15 "A fleur de peau" (Police,'94) Alison Elliott, Peter Gallagher.	:20 Hors d'ondes											
	RDI	Grands reportages "La guerre de la soif"	Le Téléjournal/ Le Point	Maison-neuve	En santé	Le Canada aujourd'hui	Le Téléjournal/ Le Point	Grands reportages "La guerre de la soif"	Capital actions	Maison-neuve	Le Journal de l'Ouest	Journal du Pacifique	Journal de l'Ontario	Journal de l'Atlantique					
	TV5	16h30 Mise au point	Ecrans du monde	Nouvelle vie, nouvelle donne	Si j'ose écrire	D'ici et d'ailleurs	TV5 le journal /:15 Racines et ailes	:15 Samba opus	:15 Smoking	:45 Autovision	TV5 le journal /:15 On a tout essayé								
TVA	Cauchemar d'...	Fortier	Le TVA	Le grand blond avec un show surnois	Michel Jasmin	:20 Indus Media	:50 Chit Chat	:50 Publicité	:20 Le canal nouvelles										



YUKON NEWS

You will find the English listings in the Yukon News T.V. Guide published every Monday.

Vous retrouverez les canaux en anglais dans le guide télé du Yukon News, publié chaque lundi.

l'aurore boréale

Rencontres

L'émission radiophonique n° 1 de la communauté franco-yukonnaise
Samedi 17 h 5, CBC North et CBUF FM



Samedi 8 février
 Éric Vaillant



Samedi 15 février
 Sandra St-Laurent

Grille horaire-télé

Semaine du 14 au 20 février 2003

Semaine	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
semaine	SRC Ricardo	L'Heure du Midi	Variées	Cinéma variées					Variées	Variées	Art Attack	Variées	Variées	Variées	Ce soir	Variées	Variées	Variées
vendredi	14 FEV	La Fureur	Zone libre	Le Téléjournal/ Le Point	Nouvelles sports	"Il suffit d'une nuit" (Drame, '99) Sean Penn, Kristin Scott							Hors d'ondes					
samedi	15 FEV	Iznogoud	Robinson Suisse 2/3	L'Heure du Midi	"La Légende de Camelot" (Animé, '98) Corr Gilsig, Frederik Du Chau.	Mots et maux	L'Accent	Culture-choc	Hockey Oilers d'Edmonton vs Canadiens de Montréal LNH Site: Centre Bell Montréal, Québec				Télé-journal	Justice	Passion extrême			
samedi	15 FEV	Ray Charles De magnifiques chorégraphies au son de la musique du légendaire Ray Charles.	America	Télé-journal	L'Épicerie	Grands reportages	Zone libre	Télé-journal	Vivre ici	Enjeux	Télé-journal	La Facture	Culture-choc	Bulletin des jeunes	La Semaine verte			
dimanche	16 FEV	Mon ange	L'Heure du Midi	La Semaine verte	Second Regard	Charette, direct Rencontres avec vedettes, artistes et intellectuels.	Aventure de la télé.	Les Belles Histoires "L'incorrigible Bidou"	5 sur 5				Télé-journal	Découverte	Comment ça 2000?			
dimanche	16 FEV	16h30 Comment ça 2000?	Zone libre	Le Téléjournal/ Le Point	Maison-neuve	Justice	5 sur 5	Le Téléjournal/ Le Point	Zone libre	Téléjournal/Point	L'Accent	Entrée des artistes	Bulletin des jeunes	Griffe	Culture-choc			
lundi	17 FEV	L'Auberge du chien noir "Vie privée.com"	Le Dernier Chapitre: la vengeance	Le Téléjournal/ Le Point	Nouvelles sports	Charette, direct Rencontres avec vedettes, artistes et intellectuels.	Le Garage	40 Hors d'ondes										
mardi	18 FEV	Les Super Mamies	Enjeux	Le Téléjournal/ Le Point	Nouvelles sports	Découverte	Brio	Hors d'ondes										
mercredi	19 FEV	Le Plateau Rumeurs	Mon meilleur ennemi	Le Téléjournal/ Le Point	Nouvelles sports	"Claude Jutra, portrait sur un film" (Doc, 2001) Paule Baillargeon.	10 Hors d'ondes											
jeudi	20 FEV	...ce soir on joue	Le Coeur découvert	Le Téléjournal/ Le Point	Nouvelles sports	"Hasards ou coïncidences" (Drame, '98) Alessandra Martines, Pierre Arditi.	Hors d'ondes											



Pour tous vos besoins en publicité, appelez-moi!



ODETTE : 667-2931

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI POUR UN DE CES FORAITS!

ILLIMITÉ

Accès à Internet grande vitesse à partir de **29,95 \$**

LE FORAITS D'OR

64 chaînes de télévision PLUS

Accès illimité à Internet! à partir de **69,95 \$***

*Ajoutez 6 chaînes de films pour seulement 10 \$ de plus

- Plus besoin de ligne téléphonique!
- Appel de service gratuit
- Courriel avec détecteur de virus
- Programme de détection de pirate informatique
- Différentes vitesses pour différents besoins
- Courriel sur le Web
- Forfaits disponibles
- Service amical de soutien d'expert au client
- Contrôle de vitesse assuré



393-2225

Un appel suffit!

Votre fournisseur de câble et Internet

Téléphonez aujourd'hui!

Ou naviguez sur notre site Web : www.whtvcable.com

• info@whtvcable.com

Calendrier communautaire*Calendrier communautaire***Les rapides du cheval blanc**

BONNE CHANCE à Félix Deslauriers qui vit maintenant à Edmonton.

VOICI UN mot d'enfant, suave et véridique, prouvant une fois de plus que les enfants ont une logique implacable. Danièle présente sa copine Cécile à son fils Gabriel, âgé de trois ans. Elle lui dit « Dis bonjour à Cécile », le petit rétorque « Moi aussi j'en ai des cils ! »

ET VOICI d'autres mots plus rigolos, glanés auprès de grands enfants : Canadienne tirelire et Walnut... Devinez quels commerces locaux correspondent à ces appellations?

BONNE FÊTE à un nouvel abonné, Otto Ebnoether, le papa de Julie.

MUSHEUR EN herbe. Un tout petit traîneau à chiens tout mignon tout mignon a été vu sur le toit de la voiture d'un jeune couple. L'heureux propriétaire se nomme Ludwig et il n'a que deux ans...Faut

croire que ses parents ont des plans pour lui !



Kenmore, renommée pour ses pentes neigeuses... Mais, devinez quoi... cette année, il n'y a pas suffisamment de neige à Kenmore pour faire de la planche à neige !

PENDANT CE temps... on s'inquiète du succès de la Yukon Quest parce qu'il n'y a toujours pas assez de neige entre Whitehorse et Carmacks pour freiner !

UN JEUNE névriplanchiste de notre connaissance, Louis-Philippe Beauchamp, est poursuivi par la malchance météorologique. Lorsqu'il vivait en Colombie-Britannique, la neige n'était pas assez abondante pour qu'il puisse pratiquer son sport favori. Il est venu passer les vacances de Noël au Yukon mais, là encore, la neige n'était pas au rendez-vous. En désespoir de cause, le jeune homme s'est établi en Alberta, à

lors d'une manifestation pacifique prévue pour la mi-février à Glasgow, en Écosse. Annie Pellicano, une Franco-yukonnaise qui séjourne présentement en Écosse, compte s'y rendre.

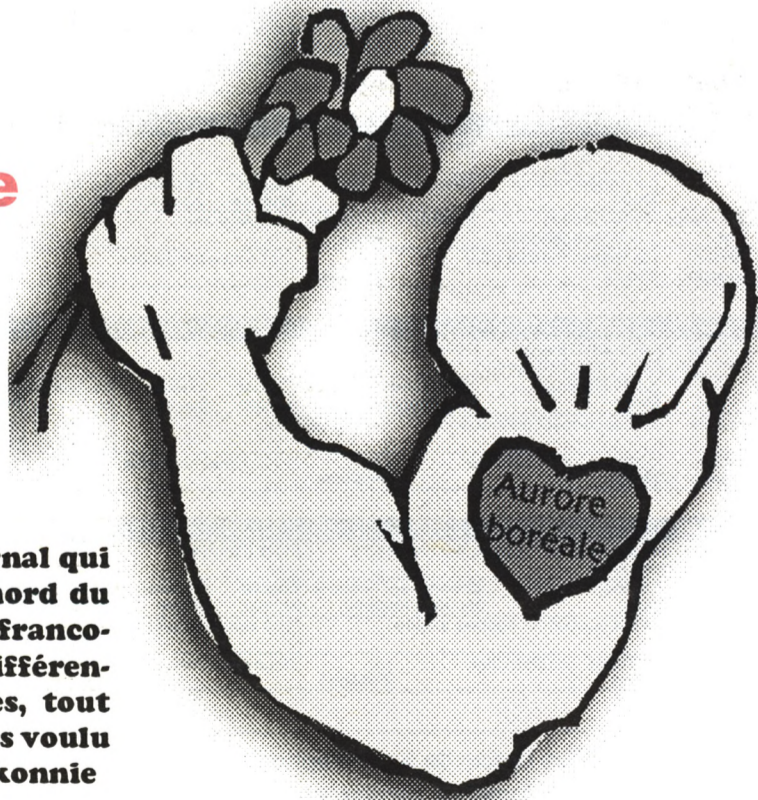
VOUS VOULEZ contribuer aux rapides du cheval blanc ? C'est facile, faites-nous parvenir vos nouvelles par courriel et nous les publierons avec plaisir : aureorb@yknet.yk.ca

L'Aurore boréale, une histoire d'amour qui dure depuis 20 ans...

Abonnez-vous à l'Aurore boréale, le journal qui vous raconte la vie au nord du 60^e parallèle : le Nord francophone, des nouvelles différentes, des rubriques variées, tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la Franco-Yukonnie

Nom : _____

Adresse : _____



L'aurore boréale

La voix française de la dernière frontière

Faites parvenir ce coupon avec un chèque au montant de 25 \$ pour une année complète (50 \$ à l'étranger) à
 l'Aurore boréale, 302, rue Strickland,
 Whitehorse (Yukon) Y1A 2K1
 courriel : aureorb@yknet.yk.ca

Vendredi 7 février

• Café-Rencontre au Centre de la francophonie dès 17 h. Rens.: Édith au 668-2663 poste 221.

• Performance du groupe de musique Barndance au Centre de la francophonie à 18 h 45.

Samedi 8 février

• Émission Rencontres animée par Éric Vaillant et Juliette Anglehart. L'émission est diffusée tous les samedis à 17 h 5 sur les ondes de CBC North et de CBUF FM.

• Ciné-France présente le film Astérix et Obélix mission Cléopâtre, au Centre de la Béringie à 15 h.

Dimanche 9 février

• Messe interactive en français à 10 h 10 à la cathédrale Sacré-Cœur.

Mardi 11 février

• Atelier Chez soi en toute sécurité, au Centre de la francophonie à 19 h. Gratuit.

Mercredi 12 février

• Souper conférence consacré à la santé des enfants, vue par la médecine chinoise. Centre de la francophonie à 18 h. Gratuit.

Vendredi 14 février

• Café-rencontre à 17 h

Samedi 15 février

• Émission Rencontres animée par Sandra St-Laurent. L'émission est diffusée sur les ondes de CBC North et de CBUF FM tous les samedis dès 17 h 5.

Dimanche 16 février

• Messe interactive en français tous les dimanches à la cathédrale Sacré-Cœur dès 10 h 10.

• Tournoi pour les jeunes du jeu de rôle Donjons et Dragons au Centre de la francophonie de 10 h à 19 h. Coûts : 5 \$ par personne.

Dimanche 23 février

• Waterpolo en «tube» pour les 14 - 18 ans de 16 h 30 à 18 h au Centre aquatique de Whitehorse.

PETITES ANNONCES

Les petites annonces de l'Aurore : 667-2931

Frostbite

L'équipe chargée de la sécurité au festival Frostbite est à la recherche de bénévoles. Si cette belle aventure musicale vous intéresse, contactez Luc Garceau au 456-2692.

Radio-Canada

• La Société Radio-Canada invite les gens à lui signaler toute rupture de diffusion de ses réseaux (CBC North, Radio-Canada radio et télévision) au numéro suivant : 1-800-663-9219. On peut y laisser un message sur la boîte vocale.

Radio

• L'émission de radio Rencontres est continuellement à la recherche d'animateurs. Si l'aventure vous intéresse n'hésitez pas à appeler Didier au 668-2663 poste 232.

Piste Chilkoot

• Horaire piste Chilkoot/Log Cabin : Multi-usage sauf du 7 au 9 fév. pour activités non motorisées. Accès restreint de certaines zones. (867) 667-3910.

Familles monoparentales

• L'initiative *Mamans et bébés en santé* veut créer un groupe de soutien pour les familles monoparentales francophones du Yukon. Si vous êtes un parent seul ou connaissez des hommes ou des femmes dans cette situation, contactez Guylaine au 668-2636.

À vendre

• Ski alpin Rossignol parabolique à vendre avec fixation et bâtons 120 cm. 125 \$. Rens.: 633-3895.

Relevailles

• Pour toutes les familles qui viennent de donner naissance, un service d'aide à la maison (avec repas, ménage et soins aux autres enfants) est disponible. Le service est gratuit et équivaut à un maximum de 30 heures d'aide à la maison. Guylaine au 668-2636.

Atelier

• Atelier sur le stress, les causes, les impacts et les solutions, animé par Jean-Marc Perreault professeur en psychologie au Collège du Yukon. Le mercredi 26 février au Centre de la francophonie à 19 h. Gratuit.

• Atelier sur la sécurité à domicile (prévention des chutes). Mercredi le 11 février à 19 h au Centre de la francophonie

Waterpololo

• Waterpolo en «tube» pour les 14-18 ans. Dimanche 23 février de 16 h 30 à 18 h au Centre aquatique de Whitehorse. Gratuit. Rens.: Comité Espoir Jeunesse au 668-2663 poste 321.